

**RAPPORT FINAL**  
**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE**  
**LA FILIERE AQUACOLE DANS LA REGION DE**  
**SIKASSO**  
**PRODEFA MLI 09 031 11**



**Juin 2018**



## Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>1</b>
<b>FICHE D'INTERVENTION.....</b>	<b>5</b>
<b>APPRECIATION GENERALE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>PARTIE 1 : RESULTATS ATTEINTS ET ENSEIGNEMENTS TIRES .....</b>	<b>7</b>
<b>1 APPRECIATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION.....</b>	<b>7</b>
1.1 CONTEXTE	7
1.2 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA STRATEGIE D'INTERVENTION	10
<b>2 RESULTATS ATTEINTS .....</b>	<b>16</b>
2.1 MATRICE DE MONITORING	16
2.2 ANALYSE DES RESULTATS	19
<b>3 DURABILITE .....</b>	<b>30</b>
<b>4 APPRENTISSAGE .....</b>	<b>34</b>
4.1 ENSEIGNEMENTS TIRES	34
4.2 RECOMMANDATIONS	34
<b>PARTIE 2 : SYNTHESE DU MONITORING (OPERATIONNEL)</b>	
<b>1 SUIVI DES DECISIONS PRISES PAR LA SMCL .....</b>	<b>.....</b>
<b>2 DEPENSES .....</b>	<b>42</b>
<b>3 TAUX DE DECAISSEMENT DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>42</b>
<b>4 PERSONNEL DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>45</b>
<b>5 MARCHES PUBLICS .....</b>	<b>47</b>
<b>6 ÉQUIPEMENTS.....</b>	<b>64</b>
<b>8 CADRE LOGIQUE ORIGINAL TIRE DU DTF : .....</b>	<b>78</b>
<b>9 REMPLIR LA MATRICE DE MONITORING .....</b>	<b>83</b>
<b>10 OUTILS ET PRODUITS.....</b>	<b>89</b>

## ACRONYMES

<b>APD</b>	Avant-Projet Détaillé
<b>ATIA</b>	Assistant Technique International en Aquaculture
<b>ATI</b>	Assistant Technique International
<b>ATR</b>	Assistant Technique Régional
<b>BLS</b>	Baseline
<b>BSI</b>	Budget Spécial d'Investissement
<b>CRA</b>	Chambre Régionale d'Agriculture
<b>CTOS</b>	Commission Technique d'Orientation et de Suivi
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offre
<b>DLCA</b>	Délégation Locale de la Chambre d'Agriculture
<b>DNP</b>	Direction Nationale de la Pêche
<b>DRGR</b>	Direction Régionale du Génie Rural
<b>DRACPN</b>	Direction Régionale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances
<b>DRDSES</b>	Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire
<b>DTF</b>	Dossier Technique et Financier
<b>Enabel</b>	Agence Belge de Développement
<b>GPS</b>	Global Positioning System
<b>IOV</b>	Indicateur Objectivement Vérifiable
<b>MAG</b>	Malnutrition Aigüe Globale
<b>MDR</b>	Ministère du Développement Rural
<b>MENOR</b>	Monitoring Extérieur National Orienté Résultats
<b>M&amp;E</b>	Monitoring and Evaluation
<b>P</b>	Poids
<b>PAI/MEP</b>	Projet d'Appui Institutionnel au Ministère en charge de l'Élevage et de la Pêche
<b>PAFA</b>	Projet d'Appui aux Filières Agricole
<b>PDESC</b>	Programme de Développement Économique, Social et Culturel
<b>PRODEFA</b>	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso
<b>PV</b>	Procès-Verbal
<b>RAF</b>	Responsable Administrative et Financière
<b>RN</b>	Responsable National
<b>SE</b>	Suivi Evaluation
<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>SMCL</b>	Structure Mixte de Concertation Locale
<b>T</b>	Taille
<b>UAC</b>	Unité d'Appui et de Coordination

## Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso (PRODEFA)
<b>Code de l'intervention</b>	MLI 09 031 11
<b>Localisation</b>	Région de Sikasso
<b>Contribution de la Belgique</b>	7 050 000 €
<b>Contribution du Mali</b>	1 378 139 €
<b>Institution partenaire</b>	Ministère de l'Elevage et de la Pêche (MEP)
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	3 décembre 2010
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	1 avril 2011 (SMCL du 27 Mai 2011)
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	31 mars 2018
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	2 septembre 2018
<b>Groupes cibles</b>	La population au niveau des communes, les opérateurs privés actifs dans la filière aquacole, les collectivités territoriales et les partenaires techniques institutionnels.
<b>Impact</b>	La sécurité alimentaire et le développement économique de la région de Sikasso sont améliorés durablement.
<b>Outcome</b>	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.
<b>Outputs</b>	R1 : Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive.
	R2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive.
	R3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs.
	R4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.
<b>Années couvertes par le rapport</b>	<b>2011 - 2018</b>

## Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :	Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :
<p>Le projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole a été exécuté par la DNP/DRP du MEP et financé par le Royaume de Belgique. Il a été un projet de référence au niveau du département de l'Elevage et de la Pêche.</p> <p>La mise en place d'une filière aquacole fait appel aux bonnes souches d'élevage, un aliment performant, des infrastructures adaptées, un marché développé, des connaissances bien vulgarisées et de la santé aquacole.</p> <p>La pisciculture communautaire est un modèle réussi dans la région de Sikasso et qui est suivi par d'autres partenaires</p> <p>La pisciculture semi-intensive est en progression continue avec des entrepreneurs piscicoles qui cherchent à améliorer quotidiennement leur performance en pisciculture avec des techniques et des infrastructures adaptées à leur milieu.</p> <p>Le domaine de l'aquaculture embrasse tous les domaines de la vie. Le PRODEFA a entamé ce transfert de connaissances mais il reste encore beaucoup à apprendre aux acteurs de la filière.</p> <p>Les travaux abordés par rapport aux souches, la recherche d'un aliment poisson performant, la maîtrise parfaite des connaissances par les acteurs de la filière ont bien débuté mais progresseront en fonction des moyens des structures publiques.</p> <p>Le PRODEFA a atteint les objectifs fixés au départ. La consolidation des acquis de la filière est impérieuse dans la région.</p>	<p>Le projet a eu pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement économique dans la Région de Sikasso à travers l'amélioration des productions aquacoles. Il a été mis en œuvre en collaboration avec le partenaire principal, le Ministère de l'Elevage et de la Pêche.</p> <p>Le projet s'est, à juste titre, concentré sur la mise en place de systèmes de production de poissons, en premier lieu par l'empoissonnement des plans d'eau avec ou sans aménagements, au bénéfice de la population et sur demande des communes. L'exploitation annuelle satisfaisante du poisson par la population démontre la pertinence de ce volet.</p> <p>Un deuxième volet a porté sur l'appui aux entrepreneurs piscicoles privés. Ce volet nécessite encore un accompagnement de la part du partenaire pour rendre le retour sur investissement plus attractif.</p> <p>L'attention s'est également portée sur les maillons de la valorisation et de la commercialisation, principalement par la construction de marchés à poisson à Sikasso et Bougouni et la formation des mareyeuses. L'occupation des lieux du marché de Sikasso est mitigée par rapport à la superficie de l'infrastructure.</p> <p>Le déploiement des activités va de pair avec les formations des bénéficiaires.</p> <p>L'engouement croissant de la population pour le poisson de consommation est incontestable et est une garantie de la pérennisation des résultats.</p>
Notez votre appréciation générale de l'intervention <sup>1</sup> :	Notez votre appréciation générale de l'intervention <sup>2</sup> :
Très satisfaisant pour avoir amorcé un décollage de l'aquaculture au Mali	Satisfaisant
Fonctionnaire exécution nationale <sup>3</sup> SARRO Alhassane : Directeur Régional de la Pêche Sikasso	Fonctionnaire exécution ENABEL <sup>4</sup> DIARRA Daouda : Chargé des programmes Développement Rural ENABEL Mali
Signature et cachet	Signature et cachet

<sup>1</sup> Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en deuil de certains éléments positifs - Insatisfaisant

<sup>2</sup> Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en deuil de certains éléments positifs - Insatisfaisant

<sup>3</sup> Nom et signature

<sup>4</sup> Nom et signature

## **PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés**

### **1 Appréciation de la stratégie d'intervention**

#### **1.1 Contexte**

##### **1.1.1 Contexte général**

Le PRODEFA est une première expérience de la coopération belge dans le domaine de la pisciculture au Mali. Le projet vise la lutte pour la sécurité alimentaire et le développement économique de la Région de Sikasso.

Le Mali est un des pays les plus pauvres en Afrique classé 175<sup>ième</sup> sur 188 pays par rapport à l'indice du développement humain du PNUD de 2016.

Au cours des années 2012-2013, le pays a connu la crise la plus profonde de son histoire suite à un mouvement d'insurrection touarègue et l'occupation de la partie Nord par les insurgés et par des mouvements islamistes. La situation socio-politique née des événements a occasionné la suspension de la coopération entre le Mali et l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Cette décision a eu comme effet l'arrêt de toute forme de collaboration avec les structures étatiques tant au niveau central que dans les Régions avec rapatriement du personnel expatrié. Les activités directement en faveur de la population ont repris 3 mois plus tard mais toujours sans appui aux structures étatiques et paraétatiques. La situation s'est normalisée progressivement en avril 2013. Pendant cette période la performance de l'économie malienne a été la plus faible des pays de l'UEMOA. Depuis lors l'insécurité est permanente dans tout le pays. Cet arrêt est intervenu à un moment où le projet était en phase de déploiement des activités causant un retard dans les dossiers d'aménagement d'infrastructures piscicoles, ceux d'appui au secteur privé, appui aux communes,...

##### **1.1.2 Contexte institutionnel et politique de développement**

Le cadre légal est fixé par la Convention Spécifique signée entre la République du Mali et le Royaume de Belgique en décembre 2010. Elle attribue une responsabilité d'exécution partagée entre le Ministère de l'Élevage et de la Pêche du Mali et le Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement belge. La partie belge a confié l'exécution de ses obligations à l'Agence Belge de Développement (Enabel) représentée par son Représentant Résident au Mali. L'Agence belge rempli cette tâche en exécution d'une convention de mise en œuvre conclue entre elle et l'Etat belge. La partie malienne a confié l'exécution de ses obligations au Ministère de l'Élevage et de la Pêche. Celui-ci a confié l'exécution à la Direction Nationale de la Pêche et ses démembrements dans la région de Sikasso.

La politique nationale du Mali concernant le développement de la pisciculture est restée stable durant les 7 années d'exécution malgré des changements de ministères ayant la pisciculture dans ses attributions : MEP délégué, MDR, MEP.

Cette politique est exprimée dans plusieurs documents dont la « Politique de Développement Agricole (PDA) » et le « Schéma Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture ». Le projet est en adéquation avec le Programme Quinquennal d'Aménagements Aquacoles (PQAA 2008-2012 actualisé pour donner le PQAA 2016-2020) et la Loi d'Orientation Agricole (LOA), également avec le décret n°2015-0543/P-RM concernant le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'élevage et de pêche ainsi qu'avec la loi N°2014-062 du 29 décembre 2014 qui détermine les principes et les conditions de gestion de la pêche et de

l'aquaculture remplaçant la loi 95-032 du 20 mars 1995.

Les actions du projet répondent pleinement aux attentes des autorités régionales, des autorités communales impliquées et des populations bénéficiaires.

Le PRODEFA a comme objectif spécifique de mettre en place des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles. Cet objectif vise à contribuer à la lutte pour la sécurité alimentaire et le développement économique de la Région. L'UAC est responsable de l'atteinte de l'objectif spécifique et des résultats.

### **1.1.3 Modalité d'exécution**

La Structure Mixte de Concertation locale (SMCL) et le Comité Technique et d'Orientation et de Suivi (CTOS) sont les 2 organes de pilotage du projet au niveau central et régional. La SMCL regroupe les représentants de l'Agence belge de Développement et les représentants des différents ministères maliens impliqués dans le suivi des opérations. Le CROCSAD (Comité Régional d'Orientation et de Suivi des Actions de Développement) est une plateforme de coordination et d'échanges d'informations entre acteurs au niveau de la Région.

L'Unité d'Appui et de Coordination (UAC) est composée d'un Responsable national et d'un Assistant Technique International recruté par l'agence de coopération belge, qui gère les opérations journalières avec une équipe technique composée d'un Assistant Technique International en aquaculture durant 2 ans, d'un Assistant Technique Régional spécialisé en aquaculture et d'un chargé de Suivi/Evaluation. De 2011 à 2014 l'UAC comptait également un cadre pour l'appui à la CRA et au secteur privé. Après le départ de cet agent la fonction a été supprimée. Une équipe administrative et financière, composée d'une Responsable Administrative et Financière, d'une comptable et d'une secrétaire vient en appui à la direction du projet. Plusieurs cadres ont quitté le projet durant la phase d'exécution et ont été remplacés à l'exception du responsable de l'appui à la CRA et du secteur privé. Tout le personnel a été recruté sur base d'un contrat. Ce n'est que depuis janvier 2016 après le départ du chargé du suivi/évaluation contracté qu'un cadre de la Direction régionale de la Pêche de Sikasso a été affecté au projet. En janvier 2017, après le départ du responsable national contracté, le Directeur Régional de la Pêche a été désigné comme Responsable National.

La gestion de l'intervention est une gestion classique de coresponsabilité. Deux modes de gestion sont retenus : 1) la cogestion dont les procédures d'exécution sont celles du Mali et 2) la régie qui est exécutée suivant les procédures belges

Un manuel de gestion du projet a été élaboré. Cet outil oriente les décisions du projet sur les opérations, les finances et la gestion administrative.

Les activités sur le terrain sont réalisées principalement avec la DRP et ses agents (faire-faire), partenaire principal du projet. D'autres partenaires tels que la CRA, DRGR, DRACPN sont intervenus selon les besoins sentis par le projet et sur base d'accords d'exécution.

Le départ prématuré de plusieurs agents avant la fin du projet a obligé l'équipe à s'adapter continuellement à un nouvel environnement ayant comme conséquence des retards dans les opérations. Le projet a ainsi perdu beaucoup de sa mémoire vivante.

### **1.1.4 Modalité d'harmonisation et alignement**

Les objectifs du PRODEFA sont en phase (critère alignement) avec la politique nationale de développement de la pisciculture qui a pour but de lutter pour la sécurité alimentaire et le développement économique.

La mise en œuvre de l'intervention s'insère dans le dispositif organisationnel du Département

de tutelle. La stratégie d'intervention s'appuie sur du « faire-faire » et l'essentiel des actions d'accompagnement des différents groupes cibles est réalisé par les agents des services déconcentrés de la DRP et les agents locaux de la CRA dans les sept (7) cercles de la région. L'implication de la DRP s'est accentuée avec le déménagement des bureaux du PRODEFA dans les locaux de la Direction en 2016. L'alignement entre DRP et PRODEFA s'est encore plus accentué avec la désignation de son Directeur Régional comme responsable national du projet.

Le projet répond pleinement aux attentes de la population villageoise.

La pisciculture extensive et semi intensive est relativement récente dans la région. Peu de bailleurs financent des projets de pisciculture de telle sorte que le PRODEFA était le projet le plus important dans le domaine de la pisciculture. La DRP, dans son rôle de coordination régional, a promu le modèle d'empoissonnement des plans d'eau naturels et la mise en place d'une structure de gestion desdits plans auprès des autres initiatives dans la pisciculture dans la région. Parmi les autres bailleurs actifs dans la filière on note IPROSI avec qui le projet a mené des activités complémentaires en concertation. L' ANPE Sikasso a également été touchée par le projet afin de poursuivre l'intermédiation par rapport aux possibilités de financement des porteurs de projets de pisciculture qui n'ont pas pu être financés sur le fonds d'appui du PRODEFA en raison des montants demandés qui étaient supérieurs au seuil éligible. La DRA de Sikasso a été mise à contribution pour évoluer vers un exemple d'association « agriculture – pisciculture » au niveau du barrage de Koloni Foulala (commune de Kolondièba). A cet effet, des parcelles maraîchères ont été aménagées et exploitées par un groupement de femmes en aval de la retenue d'eau du barrage qui a été empoissonnée par le PRODEFA.

La collaboration avec les centres de formation professionnelle de la région (CFAP de Zamblala, CFP de Yorosso, IFP MS-Koutiala, CAA de M'Pessoba) et quelques membres du réseau des centres de formation FIBANI (financement Swisscontact) a porté sur la formation des formateurs en pisciculture, la mise à disposition de petit matériel de pisciculture ainsi que du matériel pédagogique. L'objectif est l'intégration de la pisciculture dans les curricula des centres de formation et l'harmonisation des activités entre différents acteurs. Le PRODEZEM, également un projet de la coopération belge, et avec le PRODEFA ont fait une demande commune d'assistance pour le dossier de capitalisation, pour la mise en place du système d'information géographique. Le PRODEFA et le PRODEZEM ont également partagé un expert en marchés publics. Le PRODEFA a bénéficié d'un appui de l'autre projet de la coopération belge actif dans les domaines de l'hygiène et d'assainissement dans la ville de Sikasso : le CONFIDES. Le CONFIDES a assuré la formation et le suivi en hygiène des mareyeuses qui exploitent le marché à poisson de Sikasso et qui a été construit sur le financement du PRODEFA.



**Photo :** Chantier d'aménagement des étangs en terre IFP-Koutiala

## 1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Le DTF laissait une assez grande liberté au projet pour le déploiement et le fonctionnement opérationnel.

Au niveau de la gestion de l'intervention quelques modifications ont été approuvées par la SMCL :

- Non remplacement de l'AT en charge de l'appui au secteur privé et à la CRA dans la structuration du milieu rural en matière de pisciculture.
- Engagement d'un Assistant Technique International, spécialiste en aquaculture durant 2 ans (avril 2013-avril 2015).
- La durée initiale de l'exécution du projet a été prolongée de 21 mois jusque septembre 2018 avec un budget additionnel d'un million d'euros en vue de consolider les acquis du projet.

La mission de formulation du projet a défini quatre axes d'intervention :

- Développement de la pisciculture artisanale (Résultat 1)
- Appui au secteur privé actif dans le développement de la filière aquacole (Résultat 2)
- Renforcement des capacités des acteurs et structuration de la filière (Résultat 3)
- Suivi-évaluation et gestion des connaissances (Résultat 4)

Les chapitres qui suivent définissent les changements intervenus dans la mise en œuvre du projet et cela par résultat.

### **Résultat 1 : Stratégie suivi pour le développement de la pisciculture artisanale**

A la demande des autorités communales adressée au projet, un agent de la DRP identifie le plan d'eau à empoissonner par une enquête technique pour vérifier l'aptitude du plan d'eau à être empoissonné. L'enquête préliminaire tient également compte de l'impact social d'un empoissonnement (tensions entre villages). Les agents de la DRP ont ainsi recensé 1 116 plans d'eau dans 715 villages sur les 1 842 villages que compte la Région.

Si le projet approuve les données de l'enquête, il assure l'achat et le transport des alevins achetés chez un producteur. Durant les premières années le projet a dû faire appel à des alevineurs en dehors de la région. La formation des pisciculteurs de la Région de Sikasso a permis de s'approvisionner en dernière année dans la Région de Sikasso. Le PRODEFA a empoissonné 224 plans d'eau d'une superficie de 532,2 ha, dans 79 communes et 202 villages

sur les 1 842 villages de la Région de Sikasso.



**Photo :** Retenue d'eau de Zégoua (Kadiolo) empoissonnée par le projet

Un comité de gestion et de suivi par village ayant un ou plusieurs plan(s) d'eau empoissonné(s) est mis en place pour gérer le plan d'eau. La formation des membres du comité est assurée par un noyau de formateurs comprenant le secrétaire général de la commune, un agent sectoriel de la DRP et un agent de la DLCA. Ce noyau de formateurs est préalablement formé par le projet. Les formations portent sur la gestion technique de la pisciculture extensive, l'alimentation des poissons, les techniques de pêche, la comptabilité simplifiée et la consignation des productions et des événements importants.

Les agents de la DRP mènent des campagnes de sensibilisation auprès des villageois pour aménager des compostières dans les plans d'eau afin d'augmenter le rendement.

Au niveau de chaque plan d'eau il était prévu d'aménager un vivier pour permettre de stocker temporairement les alevins récoltés lors des pêches. 72 viviers ont été construits après quoi le programme a été abandonné pour des raisons budgétaires et surtout en raison du rapport coût/efficacité très limité de l'infrastructure mais aussi pour des difficultés d'utilisation du modèle de vivier réalisé par le projet par beaucoup de CGS.

Lors de l'établissement du DTF, 42 sites étaient déjà identifiées par la DNP/DRP pour être aménagés et pour lesquelles des avant projets sommaires sur l'étude de pré faisabilité socio-économique, environnementale et technique étaient disponibles.

Le projet a financé des études complémentaires pour élaborer un avant-projet détaillé sur 15 sites : 4 barrages et 11 surcreusements. Initialement le DTF prévoyait de faire exécuter les travaux par une agence étatique AGETIER. Le coût des aménagements dépassant le seuil budgétaire autorisé de l'agence, le projet a eu l'approbation de passer par des marchés publics pour faire exécuter les travaux par des entreprises. 3 Bureaux d'études ont supervisé les travaux. Le coût important de ces aménagements a obligé le projet à en réduire le nombre : 15 aménagements au lieu des 30 prévus.

Le nombre d'études de pré faisabilité technique d'aménagement des 42 sites a été réduit à 18 car le budget disponible ne permettait pas de réaliser les travaux d'aménagement après la phase d'études.



**Photos :** Chantier d'aménagement de la mare de Zangasso

et après sa mise en eau et empoissonnement (Koutiala)

La structuration des villageois par la CRA autour des plans d'eau empoissonnés n'a pas été réalisée telle que prévue lors du démarrage du projet pour les raisons suivantes :

- la suspension de la coopération avec les institutions étatiques et paraétatiques dans la période 2012-2013,
- la CRA a dû attendre la publication des décrets d'application au Mali, réalisée en 2016, pour s'aligner sur la politique régionale de l'OHADA en matière de l'organisation du monde rural.
- la suspension de la collaboration avec la CRA au niveau régional suite au non remboursement au projet de dépenses faites après la date de clôture de l'Accord d'Exécution. Le projet a dès lors travaillé directement avec les agents dans les communes (Animateurs DLCA)

Entre-temps la Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire est devenue compétente dans l'organisation du monde rural. Tous ces changements ont beaucoup retardé la structuration des villageois autour du plan d'eau.

### **Résultat 2 : Stratégie pour l'appui au secteur privé actif dans la pisciculture semi-intensive**

Une première étape a été l'identification des acteurs privés par les agents de la DRP. En fin de projet quelques 250 pisciculteurs ont été identifiés.

Pour mieux cerner les acteurs et comprendre les activités dans le domaine de la pisciculture le projet a fait exécuter deux études : une première concerne l'identification des acteurs sur les différents maillons de la chaîne de valeur que sont : la production, la transformation et la distribution ainsi que les relations entre ces acteurs. La deuxième étude a porté sur le marché du poisson dans la région de Sikasso et les circuits commerciaux..

Le DTF prévoyait une ligne budgétaire pour un appui à l'accès au crédit auprès des institutions financières. Lors d'une des sessions de la SMCL en septembre 2012 le projet a eu l'approbation pour scinder la ligne budgétaire en 2 lignes de financement : un fonds d'appui à l'investissement privé et un fonds d'appui à l'investissement communal.

#### **Fonds d'appui à l'investissement privé**

Après avoir identifié les pisciculteurs privés dans la Région par les agents de la DRP, le projet a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour créer ou agrandir une entreprise piscicole rentable s'inscrivant dans le développement de la filière, par un cofinancement du projet. Des sélections successives ont permis de retenir 28 dossiers sur 130 introduits : 27 dans le domaine de la production et 1 commerçante de poisson. Selon les moyens propres du bénéficiaire retenu le projet est intervenu dans le financement de l'investissement à hauteur de 70 % à 100% pour quelques jeunes sortis du Centre de Formation Pratique en Aquaculture

de Molodo.



**Photo : Etangs en terre à Koutiala (IFP)**

Il était prévu dans le DTF de faire appel à un bureau d'études privé pour assurer le suivi des promoteurs. Cela n'a pas abouti par manque de prestataires ayant de bonnes connaissances en matière de pisciculture. Avec l'approbation de la SMCL, l'approche a été remplacée par 3 formations techniques dispensées par l'expert régional en aquaculture aux bénéficiaires du fonds : gestion administrative et financière, conduite de la pisciculture en étangs et utilisation des engins de pêche.

### **Fonds d'appui à l'investissement communal**

Le fonds était prévu pour un appui aux collectivités territoriales pour l'aménagement d'infrastructures piscicoles dans les communes. Le budget a finalement été fusionné pour permettre la construction d'un marché à poisson en faveur de la commune urbaine de Sikasso et d'un marché à poisson en faveur de la commune de Bougouni.



**Photo : Marché à poisson à Sikasso**



**Photo** : Marché à poisson à Bougouni

### **Résultat 3 : stratégie pour le renforcement des capacités des acteurs et structuration de la filière**

Les partenaires principaux du projet étaient la DRP, la CRA et les Collectivités Territoriales.

Tout au long de la phase d'exécution du projet les agents de la DRP ont assuré les activités sur le terrain sur financement des missions par le PRODEFA. Le budget prévu pour appuyer la DRP a été subdivisé en deux sous-lignes budgétaires : une partie en cogestion et une partie en régie afin de faciliter l'acquisition des équipements selon les procédures belges.

Les appuis à la DRP ont porté sur :

- Appui matériel à la DRP pour ce qui concerne les véhicules, équipements, matériels informatiques.
- Appui en matériels de communication et mise en réseau : la DRP et ses services ont bénéficié de connexions internet qui leur permettent de rester en contact et d'établir des contacts avec les réseaux spécialisés.
- Contribution au fonctionnement de la DRP dans le cadre de ses missions ainsi qu'à son fonctionnement.
- Diagnostic et mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités individuelles et organisationnelles. 2 Agents de la DRP et 1 agent de la DNP ont bénéficié d'un stage de 3 mois en Belgique. Le stage s'est déroulé à l'Université de Liège, Centre de Formation et de Recherche en Aquaculture.(CEFRA Tihange Belgique)
- Appui à la DRP pour l'organisation d'ateliers destinés à assurer la mise à niveau des acteurs par rapport au cadre législatif et réglementaire. La DRP assure également l'organisation des formations destinées aux autres services techniques et collectivités territoriales

Pour le partenariat avec la CRA : voir ci-dessus sous Résultat 1.

Les Collectivités territoriales ont été impliquées dans le projet à travers les activités autour des empoissonnements et des pêches dans les plans d'eau, la formation des CGS et des aménagements des sites piscicoles pour lesquels les communes ont déboursé 3% du coût de l'aménagement,

Le projet a participé aux réunions de la plateforme du CROCSAD.

#### **Résultat 4 : stratégie pour le suivi-évaluation et la gestion des connaissances**

Le suivi/évaluation des productions des plans d'eau et des étangs est assuré par le cadre contracté responsable du volet. Les données sont encodées dans une base de données qui est accessible. La désignation d'un cadre fonctionnaire de la DRP comme responsable du suivi, après le départ du cadre contracté, a facilité l'intégration des informations vers la DRP.

L'IER et le PRODEFA ont conduit des essais sur l'alimentation des Tilapia et de Clarias. Il s'agissait de comparer la croissance des poissons nourris avec 2 types d'aliments : aliment granulé et aliment en poudre. L'IER et le projet ont également mené des essais de faisabilité d'élevage de Clarias dans de bacs hors sol.

Dans le cadre de la gestion des connaissances, le projet a édité et diffusé 11 fiches techniques et fascicules disponibles à la DRP de Sikasso :

1. Fiche technique sur la reproduction artisanale des Silures (Clarias) ;
2. Document sur la reproduction artisanale des Silures (Clarias) ;
3. Cahier de l'apprenant sur l'avi-pisciculture.
4. Pisciculture semi intensive en étang, 1<sup>ère</sup> partie (en français) ;
5. Pisciculture semi intensive en étang, 2<sup>ème</sup> partie (en français) ;
6. Elevage de Tilapias mono sexe ;
7. Pisciculture semi intensive en étang, 1<sup>ère</sup> partie (en bamanan) ;
8. Pisciculture semi intensive en étang, 2<sup>ème</sup> partie (en bamanan) ;
9. Contrôle de la fertilisation ;
10. Calendrier alterné de production des Tilapias ;
11. Avi-pisculture : la construction d'un poulailler sur pilotis.

## 2 Résultats atteints

### 2.1 Matrice de monitoring

La valeur de plusieurs indicateurs n'était pas connue lors de la mission d'établissement de la Baseline en 2013 car la pisciculture n'était pas développée dans la Région. Ces valeurs de départ retenues sont plutôt des estimations que des données exactes.

Résultats / Indicateurs	Valeur de la Baseline (2013)	Cible finale (2018)	Valeur finale obtenue (2018)	Commentaires
<b>IMPACT : La sécurité alimentaire et le développement économique de la Région de Sikasso sont améliorés durablement</b>				
<b>OUTCOME : Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.</b>				
L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 160 tonnes de poisson pour l'année 2017 dans la région de Sikasso.	1,23	160	185,9	La cible finale a été dépassée suite à l'augmentation du nombre de plans d'eau empoisonnés et pêchés
La quantité de poisson par an issue de la pisciculture extensive et mise à disposition des villageois atteint 145 tonnes pour 2017.	1,23	145	158,9	La cible finale a été dépassée suite à l'augmentation du nombre de plans empoisonnés et pêchés
Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2017	698	ND	898	La production n'est pas encore suffisante pour saturer le marché et faire baisser les prix. Le projet ne maîtrise pas le prix du poisson dans les villages
La pisciculture intensive atteint une production annuelle de 30 Tonnes de poisson pour l'année 2017 dans la région de Sikasso.	3,8	30	53,6	Augmentation de la production intensive est principalement due à la production en cages sur des lacs et retenus d'eau
Les pisciculteurs privés de la région de Sikasso augmentent leur chiffre d'affaires global et moyen issus de la pisciculture entre 2011 et 2017 (FCFA).	4 755 850	ND	116 469 500	Augmentation nette grâce aux ventes d'alevins et les productions en cages

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline établie en 2013	Cible finale (2018)	Valeur finale obtenue (2018)	Commentaires
<b>OUTPUT 1 : Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive</b>				
Les plans d'eau communautaires accompagnés par le PRODEFA atteignent une production annuelle d'au moins 145 tonnes de poisson pour l'année 2017.	0,27	145	136,09	Atteinte de la cible finale à 93 %. La cible finale a été augmentée par la SMCL au début 2017 car la cible initiale de 130 tonnes par an était dépassée. L'augmentation de la production est liée à l'augmentation des plans d'eau pêchés
L'appui du PRODEFA conduit à l'empoissonnement de 230 plans d'eau communautaires d'ici à 2017.	5	230	224	La valeur de l'indicateur a été atteinte à 97%
L'appui du PRODEFA conduit à l'aménagement ou la réhabilitation de 15 sites aquacoles avec mise en œuvre effective de 100% des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Les comités de gestion de ces sites incluent au moins un jeune et au moins une femme.	0	15	15	Initialement il était prévu d'aménager 30 sites. Le nombre d'aménagements a été revu à la baisse pour des raisons de coût et de faisabilité
<b>OUTPUT 2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive</b>				
Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 30 tonnes de poisson par an d'ici à 2017.	0,7	30	53,6	Résultat obtenu grâce à la production en cage
Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA atteignent un rendement moyen annuel en poisson frais d'au moins 6,5 T/ha d'ici à 2017.	1,24	6,5	6,7	La cible finale du DTF a été atteinte
Les pisciculteurs accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 300 000 alevins par an d'ici à 2017.	ND	300 000	426 650	La cible prévue é été atteinte mais le nombre d'alevins commercialisé est fortement dépendant de la présence de projet
Le fonds d'appui du PRODEFA atteint un taux d'utilisation d'au moins 100 % d'ici à 2017, intègre parmi les bénéficiaires les différents acteurs de la filière (pisciculteurs, constructeurs d'étangs, artisans, transformateurs-commerçants, bureaux d'appui-conseil) dont des femmes et des jeunes.	0%	100%	100%	Le fonds d'appui a été intégralement utilisé

Résultats / Indicateurs	Valeur de la Baseline (2013)	Cible finale (2018)	Valeur finale obtenue (2018)	Commentaires
<b>OUTPUT 3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs</b>				
Les agents de la DRP atteignent au moins 300 visites de terrain par trimestre auprès de pisciculteurs privés et des sites communautaires pour du conseil technique d'ici à 2017.	0	300	270	Indicateur fortement lié aux moyens financiers mis à disposition
La CRA avec l'appui du PRODEFA organise une réunion des cadres de concertation au niveau régional et au niveau local au moins une fois par an et intègre des femmes et des jeunes à ces réunions	0	14	4	Le projet a été obligé de suspendre cet appui suite à un litige financier relevé par les auditeurs
Les modules de formations organisées par le PRODEFA touchent annuellement tous les types de métiers (pisciculture, construction d'étang, artisanats-construction de matériel, transformation-commerce, conseil) intervenant en appui à la filière piscicole, dont des femmes et des jeunes.	0	ND	418 jours de formation pour 1018 personnes dont 180 femmes	Les formations ont touché tous les aspects de la pisciculture (étangs, aliments, fumage, entretien des barrages,...) ainsi que la gestion financière des différentes formes de production
<b>OUTPUT 4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée</b>				
Un système d'information (BDD et SIG) sur la pisciculture dans la région de Sikasso existe fin 2013 et est mis à jour annuellement	0	1	1	Une base de données est disponible et est exploitée par la DRP et la Région de Sikasso
Un plan de capitalisation des connaissances et expériences sur les référentiels technico-économique de la pisciculture dans la région de Sikasso est mise en place début 2014 et est mis en œuvre pour 2017	0	1	11	11 documents techniques ont été édités et diffusés. Les aspects financiers y sont également traités
Le PRODEFA diffuse d'ici 2017 au moins 3 innovations techniques ou technologiques validées, notamment sur le critère d'impact environnemental, dans le cadre du programme de recherche-action.	0	3	3	La reproduction artisanale des Clarias, élevage des Tilapias mono sexe mâles, élevage des Clarias dans des bacs hors sol

## 2.2 Analyse des résultats

### 2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact<sup>1</sup> (impact potentiel) ?

L'impact espéré du projet se situe à 2 niveaux : la sécurité alimentaire et le développement économique de la Région de Sikasso.

La contribution du projet à la sécurité alimentaire dans sa dimension de production de protéines animales dans les plans d'eau empoissonnés est indéniable mais pas encore très visible. L'Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective de type SMART, Mali 2017, montre que la Région de Sikasso reste la Région où les enfants de 0 à 5 ans sont les plus exposés à la malnutrition infantile. La contribution du PRODEFA à la résolution du problème fondamental n'est donc pas encore tangible mais l'important est que le projet ait initié une forme de production de protéines animales de qualité, à long terme et accessible à tous. Une question pertinente subsiste dans la technique de pêche. Actuellement les villageois ne pêchent que quelques jours à la fin de la saison sèche lorsque les mares sont presque asséchées et que le poisson est facilement capturé. La contribution de la disponibilité des protéines aquacoles durant ces jours à la sécurité alimentaire est négligeable. Une pêche régulière d'une petite quantité de poisson étalée sur toute l'année aura plus d'impact sur la malnutrition.

*Tableau 1 : Evolution des indicateurs nutritionnels chez les enfants âgés de 6 à 59 mois dans la Région de Sikasso :*

Indicateur/année		2013	2014	2015	2016	2017
<b>MAG % (P/T) enfants</b>	National	8,6	13,3	12,5	10,7	10,7
	Sikasso	3,9	9,4	12,5	7,7	9,2
<b>Insuffisance pondérale (P/A) enfants %</b>	National	16,9	24,2	24,2	19,7	16,3
	Sikasso	14,4	22,9	28,5	20,5	21,1
<b>Malnutrition chronique (T/A) enfants %</b>	National	27,5	28,1	29,3	26,6	23,1
	Sikasso	32,8	33,0	35,5	30,2	30,8

(Enquête Nutritionnelle et de mortalité de type SMART, Direction Nationale de la Santé à travers la Division de Nutrition (DNS/DN) et l'Institut National de la Statistique (INSTAT))

L'analyse statistique faite par le bureau d'enquête semble montrer que la malnutrition dans la région de Sikasso n'est pas liée à un problème de disponibilité ou d'accessibilité alimentaire mais plutôt à un problème de connaissances et de pratiques en matière d'alimentation de nourrissons et de jeunes enfants (mauvaises habitudes alimentaires qui font que les mères, pour l'alimentation des enfants de moins de cinq ans, privilégient les céréales et les féculents au détriment des protéines animales).

La production de poisson dans les plans d'eau semble se stabiliser autour de 150-160 tonnes par an. Cette production est disponible pour les populations villageoises. Le prix de vente varie de 750 à 1000 FCFA/kg et est accessible à une majorité de villageois. Certains comités villageois distribuent gratuitement une partie ou la totalité de la récolte annuelle.

La vente du poisson crée des ressources financières qui servent à l'entretien du plan d'eau et à des appuis aux dispensaires, écoles, œuvres sociales, etc. contribuant ainsi au développement social du village. La commercialisation en dehors du village contribue

<sup>1</sup> Terminologie : Impact = Objectif général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

également au développement économique local.

L'appui du projet aux entrepreneurs piscicoles, que ce soit directement ou à travers la DRP s'inscrit dans une autre dimension. Il vise le développement économique à travers la pisciculture péri-urbaine. Certaines fermes ont déjà intégré la pisciculture dans l'exploitation et constatent une augmentation des récoltes en particulier la récolte maraichère ce qui contribue au développement économique.

De plus en plus de familles aménagent un petit étang pour une production destinée exclusivement à la consommation familiale améliorant ainsi l'approvisionnement régulier en protéines animales.

## 2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ? Expliquez

L'objectif spécifique est formulé de façon suivante : des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place

L'objectif spécifique du projet est atteint dans la mesure où les valeurs des indicateurs ont continuellement progressé pour atteindre, voire dépasser, les valeurs cibles. Les indicateurs pour l'objectif spécifique couvrent l'augmentation de la production, la disponibilité et le prix du poisson. Ils ne traduisent pas le renforcement des capacités des agents de la DRP et des producteurs, les modèles développés (p.ex. les CGS), les modèles d'affaires testés (étangs, bacs hors sol, production d'alevins versus production de poisson), les acteurs impliqués,... qui sont des éléments clés d'un environnement favorable au développement du secteur. Le cadre logique aurait dû couvrir également des indicateurs sur la rentabilité des entreprises.

La production de l'ensemble de la pisciculture (IOV 1) dépasse la valeur cible grâce à l'augmentation du nombre de plans d'eau empoisonnés par le PRODEFA et par l'augmentation du nombre de plans d'eau empoisonnés par d'autres financements et qui sont entrés en production (BSI, initiatives propres des communautés, Swisscontact, ANPE, IPROSI). 27 % De la production en dernière année provient des plans d'eau empoisonnés par les autres partenaires tandis que 73 % provient des empoisonnements du PRODEFA. La hausse des rendements moyens à l'hectare des plans d'eau contribue également aux résultats satisfaisants. Le rendement à l'hectare est passé de 297 kg à 332 kg. Une augmentation de la quantité de poissons va de pair avec une disponibilité accrue pour les villageois (IOV 2). 95 % Des poissons pêchés est directement consommé par les villageois.

Le prix de vente du poisson (IOV 3) est resté quasiment le même au niveau des villages. Ce niveau est assez bas par rapport au prix qui est pratiqué à l'échelle des marchés urbains et semi-urbains (entre 600 FCFA pour les petits poissons et 1500/1750 FCFA pour des poissons de taille moyenne). L'évolution du prix en milieu rural est indépendante du projet. La revue à mi-parcours avait déjà signalé que la diminution du prix local du poisson n'est pas forcément un bon indicateur pour la sécurité alimentaire et la consommation locale de poisson.

La valeur cible de l'IOV 4 est dépassée grâce à la production en cages flottantes de deux fermes piscicoles dans la retenue d'eau de Sélingué qui ont produit à eux seuls 24,7 tonnes. La production de poissons marchands dans les étangs des 105 pisciculteurs est de 28,9 tonnes. La production totale du secteur privé se chiffre à 53,6 tonnes en dernière année d'exécution du projet.

L'IOV 5 n'est parlant qu'en comparaison avec les années précédentes et pour l'ensemble des exploitations dans la région. Le chiffre d'affaires ne donne que peu d'information sur la rentabilité réelle de la pisciculture semi-intensive mais permet d'apprécier le flux d'argent généré dans toute la région par le secteur. Les revenus ne sont qu'une estimation car beaucoup de données sont incomplètes particulièrement celles qui ont trait aux dépenses

faites pour produire les poissons. Les chiffres d'affaires des pisciculteurs sont générés par la vente du poisson marchand et d'alevins. La production d'alevins semble être une niche rentable dans la filière mais fortement dépendante de la demande de projets actifs dans l'aquaculture.

Les productions aquacoles progressent d'année en année. Le défi sera de maintenir la production après le retrait du projet. Au regard de l'objectif global le projet contribue nettement aux différentes dimensions de la sécurité alimentaire. Les retombées économiques dans les villages sont substantielles.

### 2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

Le projet vise 4 résultats. Au regard des IOV des différents outputs on peut affirmer que les résultats ont été atteints en fin de projet.

#### **Résultat 1 : Le potentiel aquacole des mares et des plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive.**

Les plans d'eau communautaires empoissonnés par le PRODEFA (IOV 6) entre 2011 et 2016 et pêchés en 2017 ont produit en dernière année 136 tonnes de poisson dans 167 plans d'eau et sur une superficie de 409 ha soit 333 kg/ha en moyenne. Les 29 plans d'eau empoissonnés en 2017 rentreront en production après la fin du projet. La cible initiale de 130 tonnes a été dépassée avec les captures de 2016. La SMCL de février 2017 a ainsi décidé d'accroître la cible finale de l'indicateur de 130 à 145 tonnes compte tenu de la progression constante des récoltes des pêches. Au terme du projet, cette nouvelle cible a été atteinte à 93%.

Plusieurs étapes successives ont été nécessaires pour l'obtention du résultat. La première étape consiste dans l'identification des plans d'eau propices à l'empoissonnement. 1 116 Plans d'eau ont été touchés par les enquêtes préliminaires, dans 117 des 147 communes de la Région et dans 715 villages sur les 1 842 villages.

La deuxième étape consiste à empoissonner les plans d'eau retenus. Le PRODEFA a empoissonné de 2011 à 2017, 224 plans d'eau (IOV 7) d'une superficie de 532,2 ha avec 2.203.753 alevins répartis entre 1.373.960 alevins de Tilapias et 829.793 alevins de Clarias dans le cadre de la pisciculture communautaire. 25 plans d'eau ont été re-empoissonnés une deuxième fois. Au total le projet a conduit 249 actions d'empoissonnement sur 224 plans d'eau.

Dans la région de Sikasso, sur 147 communes, 79 ont été touchées par les empoissonnements de 2011 à 2017, soit un taux de couverture de 54% et 202 villages sur les 1 842 ont été touchés par les empoissonnements, soit un taux de couverture de 11%.

L'empoissonnement a été réalisé avec deux espèces de poisson :

- *Oreochromis niloticus*, communément appelé Tilapia en français, n'tèbèn en Bamanan ;
- *Clarias gariepinus*, appelé Silure en Français, Manogo en Bamanan.

Le choix de ces deux espèces se justifie par leurs aptitudes techniques en élevage et la préférence exprimée par les populations au moment du recensement des plans d'eau.

Durant les premières années de mise en œuvre le projet a dû faire appel à des fournisseurs en dehors de la Région de Sikasso. Grâce aux formations organisées par le projet il a pu se fournir en dernière année auprès d'entrepreneurs de la Région de Sikasso comme illustré dans le tableau suivant.

#### **Tableau 2 : Taux de couverture des alevins utilisés par le PRODEFA pour**

### ***l'empoissonnement des plans d'eau communautaires.***

	Nbre alevins en 2011	Nbre alevins en 2012	Nbre alevins en 2013	Nbre alevins en 2014	Nbre alevins en 2015	Nbre alevins en 2016	Nbre alevins en 2017	Total 2011-2017	
<b>Zone PRODEFA</b>	9 013	23 000	289 603	529 500	126 000	95 500	327 000	1 399 616	64%
<b>Hors PRODEFA</b>	0	229 412	305 725	197 000	52 500	19 500	0	804 137	36%
<b>Total</b>	9 013	252 412	595 328	726 500	178 500	115 000	327 000	2 203 753	100%
<b>Taux couverture par le PRODEFA</b>	100%	9%	49%	73%	71%	83%	100%	64%	

#### **Source : Suivi interne PRODEFA**

La troisième étape dans le processus consiste dans la mise en place d'un comité de gestion et de surveillance (CGS) et la formation des membres. 188 Comités ont été mis en place pour 224 plans d'eau. Certains villages ont 2 ou 3 plans d'eau gérés par le même comité ce qui explique que le nombre de comités diffère du nombre de villages. Le comité est composé de 6 personnes qui ont été formés par un noyau de formateurs comprenant le secrétaire général de la commune, un agent de la DRP, un agent de la DLCA, préalablement formés par le projet. Le module de formation comporte trois thèmes : technique de pisciculture artisanale, comptabilité simple et dynamique organisationnelle.

Les CGS sont équipés de petit matériel tel que : une table de tri, une balance, une brouette, cinq bassines, six paires de bottes. Les 230 lots de petit matériel distribués se répartissent comme suit :

- 202 lots aux comités de gestion et de surveillance (CGS) des villages des 224 plans d'eau empoissonnés par le PRODEFA ;
- 2 lots dont un aux gestionnaires du périmètre maraîcher de Koloni Foulala et un lot au périmètre piscicole de Koloni Foulala ;
- 26 lots de matériels de fumage et de conservation du poisson frais aux meilleurs sites de pêche communautaires de la région.
- 15 lots de matériels de pêche composés d'une pirogue de 7 m, un filet senne de 100 yards et deux pagaies

Par ailleurs, afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de pisciculture communautaire et consolider les acquis en la matière, le PRODEFA a distribué en 2017, 26 lots de matériel supplémentaire composés d'un four métallique amélioré et d'une glacière de 90 litres par lot octroyés aux 26 meilleurs sites de pêche communautaire de la région de Sikasso aux meilleurs sites de pêche communautaire de la région de Sikasso. : les sites aménagés avaient des difficultés au moment des pêches à cause du manque de matériels de pêche performants et la profondeur des plans d'eau

Au niveau de chaque plan d'eau empoissonné, il était prévu d'aménager un vivier pour permettre de stocker temporairement les alevins récoltés lors des pêches. 72 viviers ont été aménagés entre 2012 et 2014 et se répartissent comme suit :

- ⇒ 7 viviers ont été aménagés en 2012 ;
- ⇒ 65 viviers aménagés en 2014 suite au lancement de 2 marchés de travaux. Un marché pour l'aménagement de 67 viviers concernant les empoissonnements de 2013 et un autre marché pour la construction de 60 viviers relatifs aux plans d'eau empoissonnés en 2014 ont été lancés. Les travaux d'aménagement des 67 viviers lancés en 2013 ont démarré en avril 2014 et ont été exécutés sur 65 sites. Les travaux ont été abandonnés sur 2 sites du village de Fakola, suite à un conflit pour l'exploitation des ressources piscicoles situés à la frontière avec la Côte d'Ivoire. Les travaux de construction des 60 viviers autour des sites empoissonnés en 2014 ont été abandonnés pour des raisons budgétaires et surtout en raison du rapport coût/efficacité très limité de ces infrastructures.

Le projet avait un programme d'aménagement de sites propices à la pisciculture extensive. Sur les 16 sites initialement identifiés pour les travaux d'aménagement, 15 ont été aménagés (IOV 8) dont 11 par un surcreusement et 4 par la construction d'un barrage. 1 site à savoir le site de Bandiala, dans le cercle de Yanfolila, commune de Gouandiaka a été abandonné au profit d'un autre partenaire à savoir le PAPAM qui a réalisé l'aménagement du site et le PRODEFA a assuré l'empoissonnement. Les productions dans les lacs de rétention sont supérieures à celles des plans naturels probablement à cause de la superficie plus importante de la retenue d'eau. Le plan d'eau créé par les aménagements permet des activités agricoles connexes telles que le maraîchage qui est pratiqué par les femmes du village. A titre de modèle le projet a créé un site où un périmètre maraîcher et des étangs ont été aménagés autour d'un barrage.

Bien que la DRACPN estime que les aménagements n'ont pas eu d'impact négatif sur l'environnement le projet a réalisé des plantations d'herbes fixatrices et d'arbustes sur les talus et la plantation d'arbres autour du plan d'eau aménagé.

**Résultat 2 : les conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris la pisciculture semi-intensive.**

Parmi les 258 pisciculteurs recensés à travers toute la région, il y a 212 en activité et qui sont accompagnés par le projet. 107 Pisciculteurs ont produit en dernière année de vie du projet 53,6 tonnes de poissons commerciaux et ont vendu 426 650 alevins. Ceci représente environ 142% de la cible finale du projet (IOV 9 et IOV 11). 105 pisciculteurs ont eu une production de 28,9 tonnes en étangs sur 4,33 ha ce qui représente un rendement moyen de 6,7 tonnes (IOV 10) à l'hectare. 2 pisciculteurs élèvent les poissons dans des cages flottantes et ont produit en dernière année à eux seuls 24,7 tonnes et 4 000 alevins. Les pisciculteurs sont suivis et accompagnés techniquement par les agents de la DRP avec l'appui du projet.

Les pisciculteurs en étangs se heurtent à plusieurs contraintes qui peuvent conduire à l'abandon de la production ;

- L'étanchéité des étangs
- L'approvisionnement en eau de qualité et en quantité suffisante
- Absence de souches de poisson performantes
- Difficultés de trouver un aliment de qualité à un prix abordable
- Manque de ressources financières importantes pour boucler le premier cycle de production.

Le projet a créé 2 fonds réservés à un appui à des promoteurs piscicoles et un appui à l'investissement communal.

Dans le cadre du fonds d'appui aux promoteurs le PRODEFA a lancé en 2013 un appel à manifestation d'intérêt pour un cofinancement dans une initiative de création ou d'extension d'une exploitation piscicole existante (IOV 12). Les candidats retenus deviendraient ainsi des

promoteurs de la pisciculture dans la Région de Sikasso. Le cofinancement portait sur la construction d'étangs, la fourniture d'alevins, la fourniture d'aliments et de matériel divers. L'UAC a présenté à la Commission Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS) lors de sa réunion du jeudi 30 janvier 2014, 130 demandes d'appui de promoteurs piscicoles. La CTOS a approuvé 60 dossiers acceptables présentés par l'UAC.

Ces soixante (60) dossiers ont été confiés à 2 bureaux d'études pour l'élaboration des plans d'affaires détaillés. Se basant sur des critères de faisabilité l'UAC a finalement retenu 28 candidats pour un cofinancement dont 5 jeunes et 3 femmes pour un montant total de 130 239 180 FCFA. Parmi les 28 opérateurs privés, il y a une commerçante du poisson et 27 pisciculteurs. Les agents de la DRP sont chargés du suivi des promoteurs privés. Au 31 décembre 2016, seulement 2 pisciculteurs ont dégagé un bénéfice. Mais l'analyse des résultats a permis les observations suivantes :

- ⇒ la production d'alevins semble être une spéculation intéressante à condition d'avoir une demande ;
- ⇒ la disponibilité de l'eau de bonne qualité, en quantité pour les besoins de la pisciculture est un élément important dans la rentabilité ;
- ⇒ la qualité et le prix de l'aliment sont déterminants dans la rentabilité de l'élevage piscicole ;
- ⇒ la qualité de la souche de poissons est essentielle ;
- ⇒ un pisciculteur doit disposer au préalable de ressources financières suffisantes pour boucler un premier cycle complet afin de ne pas se trouver dans l'impossibilité d'acheter des aliments et/ou ne pas pouvoir maintenir la lame d'eau dans les étangs à un mètre.

En fin de projet, 19 bénéficiaires du fonds d'appui au privé sur les 28 étaient en activité.

Le Gouvernement du Mali a décidé de soutenir le secteur par des subventions pour les aliments pour poissons à concurrence de 30%. Les pisciculteurs de la région de Sikasso ont bénéficié d'une subvention de 75 tonnes d'aliment poisson pour tilapia. La FRUSCOPA a mené des tournées d'information sur la disponibilité des aliments au niveau de la DRP auprès des unions. Chaque union bénéficie d'une certaine quantité d'aliment.

Le fonds d'appui à l'investissement communal devait servir à soutenir des investissements dans le domaine de la pisciculture généralement difficile à obtenir auprès du secteur bancaire. L'aménagement d'étangs d'alevinage est un exemple d'un investissement coûteux et à rendement différé. Vue les difficultés rencontrées dans l'utilisation du fonds au niveau de la commune la SMCL a approuvé la proposition de l'UAC à construire des marchés à poisson dans les communes urbaines de Sikasso et de Bougouni. La commune, devenue propriétaire du marché par un acte de dévolution, délègue la gestion des marchés aux groupements des mareyeuses.

Au regard de ce qui précède on peut conclure que le résultat a été atteint.

### **Résultat 3 : la filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et l'articulation entre les acteurs**

La Direction Régionale de la pêche est le partenaire principal du PRODEFA et a bénéficié tout au long de la phase d'exécution du renforcement des capacités à travers la mise à disposition de 29 motocyclettes et de 2 véhicules, d'équipement bureautiques et informatiques pour la direction régionale et les secteurs, d'équipements techniques et à travers des formations.

Les pisciculteurs privés et les plans d'eau communautaires ont reçu chacun en ce qui le concerne au moins une visite de conseil d'un agent de la DRP en 2017. Au 31 décembre 2017,

un cumul annuel de 1 080 visites pour des conseils techniques et de suivis ont été effectués par les agents (IOV 13) ce qui représente par trimestre 270 visites. La cible de 300 visites est presque atteinte. L'intervention a financé les missions des agents (perdiems, carburant, motocyclettes). Le risque est que le budget mis à disposition de la DRP après le retrait du projet ne permettrait plus de faire le suivi rapproché des acteurs et que cela conduise à la négligence et à l'abandon de la pisciculture.

L'autre partenaire important dans la structuration du milieu piscicole était la Chambre Régionale de l'Agriculture (IOV 14). Des concertations initiées par la Chambre Régionale d'Agriculture dans les cercles ont permis aux acteurs de se connaître et de partager des informations. Cette activité visait la formalisation des associations/coopératives et de leur dynamisation. L'appui au renforcement des capacités de la CRA dans le cadre de la pisciculture a dû être arrêté suite i) à la suspension de la coopération en 2012 et 2013, bien que la CRA soit une structure représentative du secteur privé, ii) le retard dans la publication des arrêtés concernant l'obligation de se conformer aux nouvelles normes de l'OHADA en matière d'organisation du milieu rural, et iii) le non remboursement au projet de dépenses jugées inéligibles par l'audit de 2014.

Avec l'appui des agents communaux et les agents de la DRP il a été créé une union/pré coopérative de pisciculteurs privés dans chaque cercle. Ces unions ont créé une fédération en 2016, la FRUSCOPA. Elle a activement participé au recensement des besoins des unions en aliment poisson dans le domaine de la subvention des intrants de pisciculture. La FRUSCOPA a valablement représenté la filière aquacole à la foire agricole de Sikasso FASKO en 2016. Elle a réalisé 2 tournées de sensibilisation et de coordination dans les 7 cercles. En dernière année le PRODEFA est venu en appui à ces structures à travers la DRP : matériel informatique, bureautique et informatique.

Les collectivités territoriales, troisième partenaires de l'intervention ont été impliquées dans le projet à travers des réunions de sensibilisation et d'information, la participation aux réunions de la CTOS et du CROCSAD, la formation et la mise en place des CGS. Les communes où le projet a aménagé une infrastructure ont participé au financement à concurrence de 3%. Le PRODEA a financé des réunions de remise des actes de dévolution des infrastructures agricoles et piscicoles aux collectivités territoriales dans les cercles de Yanfolila, Bougouni et Kolondièba sous la présidence du Ministre de l'Élevage et de la Pêche. La remise des actes dans les autres cercles a été financée par la coopération Luxembourgeoise.

Les formations destinées aux divers acteurs venant en appui à la filière (IOV15) ont porté sur différents sujets et ont permis de disposer de :

- 29 agents capables d'assurer un encadrement adéquat des acteurs de la filière ;
- 17 bureaux d'études/ONG et 3 institutions de finance capables d'élaborer des plans d'affaires et de suivre les promoteurs dans leur installation ;
- 17 agents de la DRP formés en construction d'étangs en terre ;
- un noyau de 12 entrepreneurs BTP capables de construire des étangs en terre dans les normes ;
- 40 artisans capables de mettre à la disposition des acteurs des équipements de transport de poisson vivant et 16 artisans capables de monter une unité artisanale de fabrication d'aliment poisson ;
- un noyau de mareyeuses capables de livrer du poisson fumé de qualité ;

- 14 alevineurs formés et équipés en écloséries artisanales de Clarias ;
- 11 bureaux d'études formés en production d'alevins de Tilapia et conduite de la pisciculture en étangs
- 20 pisciculteurs formés conduite d'élevage en étangs, production d'alevins de Tilapia et alimentation des poissons
- 56 pisciculteurs formés en utilisation, entretien et réparation des engins de pêche ;
- 14 menuisiers formés en construction de bacs hors sol ;
- 20 formateurs des centres de formation professionnelle.

Certains prestataires formés (ex. : artisans, bureaux d'études), compte tenu de l'état embryonnaire de la filière, ont du mal à mettre en pratique les formations reçues, le principal demandeur étant le projet. L'UAC a mis en place des conditions de mise en application des formations : mise en place de sites d'application, formation en marketing, achat de matériels de transport du poisson vivant, organisation de campagnes de promotion.

Ces activités ont renforcé la filière en termes de structuration et capacités des institutions de soutien à la filière.

#### **Résultat 4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.**

La base de données sur internet (IOV 15) est opérationnelle et est en actualisation avec les données de 2017. Il est prévu que la DRP continue l'alimentation de cette base de données. Les adresses internet sont :

Pour les sites communautaires :

[https://kc.kobotoolbox.org/prodefa/forms/Plan\\_d\\_eau\\_communautaire](https://kc.kobotoolbox.org/prodefa/forms/Plan_d_eau_communautaire)

Pour les pisciculteurs privés :

[https://kc.kobotoolbox.org/prodefa/forms/Pisciculteurs\\_priv\\_s](https://kc.kobotoolbox.org/prodefa/forms/Pisciculteurs_priv_s)

Les données sont consultées par les services statistiques de la Région et de la DNP.

Le projet a capitalisé, édité et diffusé 11 référentiels techniques (IOV 17 et 18):

- Fiche technique sur la reproduction artisanale des Silures (Clarias) ;
- Document sur la reproduction artisanale des Silures (Clarias) ;
- Cahier de l'apprenant sur l'avi-pisciculture.
- Pisciculture semi intensive en étang, 1<sup>ère</sup> partie (en français) ;
- Pisciculture semi intensive en étang, 2<sup>ème</sup> partie (en français) ;
- Elevage de Tilapias mono sexe ;
- Pisciculture semi intensive en étang, 1<sup>ère</sup> partie (en bamanan) ;
- Pisciculture semi intensive en étang, 2<sup>ème</sup> partie (en bamanan) ;
- Contrôle de la fertilisation ;
- Calendrier alterné de production des Tilapias ;
- Avi-pisculture : la construction d'un poulailler sur pilotis.

Les documents ont connu une large diffusion en particulier dans les services techniques de la DRP.

Deux films documentaires dont l'un sur les chantiers du projet et l'autre sur la visite des PTF dans la région ont été produits. 11 émissions radios sur le projet et sur la pisciculture ont été

réalisées et diffusées dans les cercles.

Malgré la collaboration avec l'IER l'intervention n'a pas pu rassembler suffisamment d'éléments de rentabilité de la pisciculture pour élaborer un document technico-financier basé sur les données réelles. Un document est disponible basé sur les essais menés par le projet.

Le projet a mené des essais sur la performance de l'alimentation sous forme de poudre ou de granulé. Les résultats n'ont pas été concluants. L'analyse financière des essais montre que le coût de la production de poisson en étangs dépasse de loin le prix de vente pratiqué sur le marché. L'analyse des données récoltées auprès de 3 pisciculteurs montre également que la production du poisson marchand est moins rentable à moins de l'associer à la production d'alevins. La conclusion que le coût d'un aliment performant d'élevage ne doit pas dépasser 500 FCFA /kg est tirée des essais en alimentation que le PRODEFA a menés en 2017 sur les Tilapias monosexes.

En dernière année le projet a mené des essais d'élevage de Clarias en bacs hors sol dans des conditions favorables en matière de souche de poisson et d'aliment de qualité. Les essais ont montré des résultats techniquement satisfaisants mais à un prix de revient également supérieur au prix de vente du poisson sur le marché.

#### **2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?**

L'outcome est formulé comme suit : des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.

La valorisation du potentiel aquacole (résultat 1) des mares à travers les empoissonnements des plans d'eau, avec ou sans aménagements, ont permis de créer des conditions favorables à l'augmentation substantielle des productions aquacoles dans la région. Les structures mises en place et le renforcement des capacités des acteurs sont des éléments importants dans la pérennisation de l'exploitation des plans (Résultat 3 et 4). L'émergence de la filière passe par le secteur privé qui contribue également à l'augmentation des productions piscicoles (Résultat 2) bien qu'il soit encore embryonnaire. Il ne s'agit pas seulement des producteurs de poissons mais également des fournisseurs de services à la filière.

L'intervention a permis l'augmentation du nombre de cadres de la DRP présents dans les cercles et leur structuration. Ceci permet un suivi rapproché des CGS et des entrepreneurs piscicoles ce qui est une condition pour le maintien des productions (Résultat 3). Les agents de la DRP continuent la mobilisation sociale autour des mares tout en veillant à promouvoir l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gestion des plans d'eau empoissonnés. Les institutions d'accompagnement (CRA, Collectivités) des acteurs ont permis d'améliorer leur fonctionnement et le suivi des productions.

Le projet a contribué à la valorisation et à la commercialisation à travers la fourniture de matériel de fumage, les formations des mareyeuses en techniques de fumage et en hygiène et la construction de 2 marchés à poisson à Sikasso et Bougouni pour améliorer la commercialisation.

#### **2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?<sup>2</sup>**

La suspension de la coopération dans la période 2012-2013 est intervenue à un moment où le projet était en phase de déploiement des activités provoquant ainsi un retard dans les activités du projet. Bien que le retard ait été comblé il a eu comme effet que le projet n'a pas assez de recul pour juger des résultats tangibles en particulier dans le domaine de la

---

<sup>2</sup> Ne mentionnez que les éléments non compris dans le point 1.1 (Contexte), le cas échéant.

pisciculture semi-intensive et la collecte de données économiques de la pisciculture semi-intensive.

La prolongation de la CS de 21 mois a permis d'atteindre la plupart des objectifs et de consolider les acquis du projet.

Un autre facteur d'influence se situe au niveau des ressources humaines : le départ prématuré de plusieurs cadres de l'UAC et leur remplacement a forcé le projet à se réorganiser à plusieurs reprises.

### **2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs**

Les agents de la DRP et les membres des Comités de Gestion et de Surveillance ont signalé que les aménagements tels que les barrages et les mares sur-creusées ont un effet positif sur la nappe phréatique autour du plan d'eau : la rétention d'eau permet une meilleure et plus longue infiltration de l'eau vers les nappes phréatiques. Ce phénomène, connu scientifiquement a été confirmé par les femmes qui font le maraichage.

Un autre effet inattendu est l'impact positif sur la vie sociale dans les villages : la vente des poissons pêchés permet au CGS de constituer un capital qui est utilisé pour soutenir des initiatives dans les villages. Des sondages auprès des CGS indiquent que 57 % utilise les recettes pour l'entretien des plans d'eau, 37% pour appuyer l'enseignement (construction de classes, équipements scolaires, salaires), 18% des CGS affirment appuyer les centres de santé, 7% investit dans la construction d'autres aménagements piscicoles. D'autres CGS appuient la commune : la construction d'une case de passage, la construction d'une mosquée,....

Sur le plan négatif on note l'apparition de rivalités entre certains villages qui bordent les plans d'eau empoisonnés. La DRP est intervenue activement pour trouver des solutions à ces litiges.

### **2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention**

#### **2.2.7.1 Genre et jeunesse**

Le PRODEFA n'a pas été suffisamment performant en matière du genre. Aucun cadre du PRODEFA ni de la DRP n'a bénéficié d'une formation en genre. Le DTF indiquait toutefois que l'aspect genre devrait être pris en compte à tous les niveaux notamment dans le cadre des analyses, système de suivi, contrats de services, aide à l'investissement avec des discriminations positives en faveur des femmes. Dans l'environnement social du Mali la capture des poissons est une activité réservée aux hommes tandis que commercialisation est une activité menée par les femmes.

#### **Pisciculture extensive**

Le PRODEFA a lancé des séances de sensibilisation pour mieux intégrer les femmes et les jeunes dans la gestion des plans d'eau aménagés et empoisonnés mais le résultat reste en dessous des attentes. Seul 13% des membres des plans d'eau sont des femmes (évolution par rapport à 6% en 2015 et 4% en 2014); seul 22% sont des jeunes de moins de 40 ans. Ceci représente une faiblesse importante parce que ces comités de gestion ne représentent pas la totalité de la population dans les villages alors que les femmes utilisent ces plans d'eau pour des activités telles que le maraichage et que le projet visait d'améliorer la sécurité alimentaire – en particulier la nutrition – domaine où la sensibilisation et information aux femmes sont essentielles.

La faible participation des jeunes peut être un frein alors que ces jeunes pourraient être formés pour la pêche ou assister le pêcheur professionnel qui accapare souvent la moitié de la récolte des poissons à titre de paiement du service. Des équipements de fumage ont été distribués

aux meilleures femmes des meilleures CGS.

Dans la commune de Kolondièba le PRODEFA a intégré un site maraîcher dans un ensemble d'infrastructures piscicoles (barrage et étangs) destiné à 200 femmes du village de Koloni-Foulala.

### **Pisciculture semi-intensive**

Sur les 28 dossiers du Fonds d'appui au secteur privé, seuls les dossiers de 3 femmes et un GIE mixte ont été financés pour 23,9 millions de FCFA soit 13% du budget total. La taille moyenne des investissements des femmes est comparable à celle des hommes. Une seule jeune femme a bénéficié de l'appui à travers un GIE. Une seule femme a bénéficié d'un kiosque, d'un nouveau congélateur et petits bacs isothermes pour la commercialisation et le transport local du poisson vers les clients. Parmi les 1 018 participants aux formations organisées durant le projet, seuls 180 (17%) étaient des femmes.

Les mareyeuses de Sikasso et Koutiala avaient entamé des négociations avec les pisciculteurs, mais elles n'ont pas pu s'entendre sur le niveau du prix. Le PRODEFA est peu intervenu pour améliorer la situation des femmes mareyeuses sur d'autres marchés que ceux de Sikasso et Bougouni. Les mauvaises conditions d'hygiène sur ces marchés ne vont pas faciliter leur intégration dans des circuits de commercialisation plus modernes. Les femmes ont été formées sur les techniques de fumage mais, elles l'ont peu pratiqué en raison des problèmes de faible capacité du fumoir.

Cette faible participation des femmes dans les interventions du PRODEFA s'explique partiellement par l'importance de la question foncière pour la pisciculture semi-intensive et par le niveau minimal des investissements financés par le Fonds d'appui au secteur privé (5 millions de FCFA). Les retards dans la construction des étangs et donc dans la production ont également freiné la participation potentielle des femmes dans la commercialisation

#### **2.2.7.2 Environnement**

Selon le décret no 08-346 du 26 juin 2008 relatifs aux Etudes d'impacts environnemental et social, le PRODEFA est un projet qui relève de la catégorie dont les impacts environnementaux ne sont pas significatifs. Pour tous les aménagements, le PRODEFA a élaboré des notices environnementales et sociales (NIES), incluses dans les études de faisabilité.

La Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle de la Pollution et des Nuisances (DRACPN) est responsable pour le suivi des effets environnementaux des aménagements et étangs. Elle est en charge du Plan de Gestion Environnementale et Sociale. Malgré cet impact environnemental limité le PRODEFA a mis en place des mesures d'atténuation d'impact environnemental sur les 15 sites aménagés. La DRACPN et la DRP ont réalisé des sessions de formation avec les membres des comités de gestion et ont réalisé des boisements autour des aménagements.

Selon la DRACPN, le PRODEFA a bien respecté les consignes en matière d'effet environnemental et social.

#### **2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?**

L'intervention a bénéficié de plusieurs missions qui ont été réalisées dans le cadre du cycle de projet : études de ligne de base (Baseline), évaluation à mi-parcours, évaluation intermédiaire, évaluation finale. L'intervention a également bénéficié de trois missions de backstopping.

L'étude de base, qui a été retardée suite à la suspension de la coopération de 2012 à 2013, a permis d'identifier des indicateurs objectivement vérifiables pour l'objectif spécifique et les quatre résultats. Ces indicateurs ont été choisis en fonction des critères SMART.

L'instauration du tableau de bord du monitoring opérationnel (MONOP) a permis de mieux consolider l'information d'avancement de l'intervention et de mieux suivre l'évolution des valeurs de départ, des valeurs cibles et des valeurs atteintes grâce à l'intervention. Toutes les données sur la production des plans communautaires et ceux des pisciculteurs privés ont été encodés et sont disponibles. Les données sont reprises par les services de la Région et par la cellule statistique du MEP.

L'analyse périodique des valeurs a permis de bien communiquer avec les bénéficiaires et les partenaires du projet sur les avancés du projet.

Les évaluations ont permis des améliorations dans l'organisation des activités. La plupart des recommandations ont été prises en compte, comme celle d'organiser les empoisonnements en grappe au lieu de viser la distribution équitablement sur toute la Région.

Les audits ont fait ressortir des dépenses faites par la DRP et la CRA après la date de validité de l'Accord d'Exécution. Selon les procédures l'intervention a réclamé le remboursement des dépenses jugées inéligibles. La DRP a remboursé les dépenses tandis que la CRA n'a pas donné suite à la demande du projet.

Toutes les recommandations et décisions émanant de la SMCL et adressées à l'UAC ont été traitées par le projet.

3 Missions de backstopping ont eu lieu par des experts de la cellule Agriculture et Développement rural d'ENABEL. Les missions concernaient les projets du secteur développement rural (PRODEZEM, PRODEFA et PAI-MEP). Le projet a pris en considération leurs recommandations pour mieux organiser les activités.

La stratégie de communication a été réalisée par un bureau spécialisé dans la communication : les 11 émissions radiophoniques ont porté sur toutes les activités du projet et ont été diffusées sur 3 radios de proximité.

### **3 Durabilité**

#### **3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

##### **Pisciculture extensive**

La viabilité économique n'était pas la priorité pour ce volet. Il visait plutôt la sécurité alimentaire. L'objectif est que les plans d'eau naturels et aménagés soient mieux valorisés par la production de poissons en faveur des villageois.

Les cycles de pêches dans les 195 plans d'eau empoisonnés entre 2011 et 2016 et donc exploitables en 2017 ont été réalisés à 84% du potentiel maximal des cycles de pêche théoriques. Ces données permettent d'apprécier l'utilisation par les populations des initiatives du projet et donc de l'efficacité des empoisonnements.

L'engouement des villageois pour le poisson est un facteur de pérennisation de la pisciculture extensive. Un autre élément important dans la viabilité de l'activité est la vente du poisson aux villageois qui génère des ressources financières gérées par les CGS. Celles-ci permettent l'entretien du plan et l'achat d'alevins pour des empoisonnements ultérieurs mais aussi le financement d'activités sociales dans les villages ce qui incite les CGS à bien gérer les plans.

Les conditions climatiques sont un risque majeur pour la viabilité de la pisciculture extensive : une période de sécheresse prolongée peut assécher le plan d'eau, provoquer la mortalité des poissons et anéantir l'investissement fait par le PRODEFA. Un autre risque identifié est

l'épuisement des plans par une surpêche. Les agents de la DRP sont conscients du risque et mènent des sensibilisations à ce propos.

Pour assurer la pérennisation des activités le projet a mis en place dans chaque commune bénéficiaire un noyau de formateurs des membres des CGS constitué du secrétaire général de la commune, d'un agent de la DRP et d'un agent de la DLCA. La formation et l'équipement des comités de gestion des plans d'eau constituent des bases réelles pour l'appropriation des acquis du projet par les villageois. L'approche participative du projet a placé les acteurs et les bénéficiaires au centre des décisions.

A travers des formations techniques, la mise à disposition de motocyclettes, de véhicules et de bureaux les agents de la Direction régionale de la pêche ont amélioré leurs capacités à exécuter les tâches régaliennes. Les appuis permettent de fonctionner et d'encadrer la pisciculture extensive et la récolte des données sur les pêches. L'Etat malien jouera un rôle crucial après le projet dans la poursuite des appuis de fonctionnement.

### **Pisciculture semi-intensive**

La rentabilité économique de la production semi-intensive de poisson de consommation n'a pas pu être démontrée clairement. Le suivi des opérateurs privés s'est heurté à des difficultés de collecte de données précises et complètes sur l'exploitation. Des quelques données disponibles il ressort que la pisciculture semi-intensive de poisson de taille marchande est déficitaire avec des coûts de production doubles ou triples du prix de vente au détail pratiqué dans la région à moins d'y associer la production d'alevins qui semble être une niche rentable mais fortement dépendante de la demande de projets.

Parmi les 28 promoteurs que le projet a cofinancés il y avait 1 commerçante et 27 producteurs de poisson en étangs. Seulement 2 promoteurs sur les 27 qui ont achevé un premier cycle d'élevage ont eu un bilan financier positif. Le risque que les pisciculteurs abandonnent l'activité est réel.

L'intégration de cette pisciculture dans l'exploitation agricole où l'eau des bassins est utilisée pour fertiliser les champs agricoles et les résidus agricoles sont utilisés pour alimenter les poissons, est un élément de pérennisation. La subvention de 30% accordée par l'Etat sur les aliments performants permet de rentabiliser mieux la pisciculture semi-intensive.

En dernière année le projet a mené des essais d'élevage de Clarias en bacs hors sol avec une souche de poisson importée et dans des conditions optimales d'alimentation. Les résultats techniques sont bons mais le coût de la production est supérieur au prix de vente pratiquée dans la région. Ce type d'élevage est intéressant au niveau familial où la rentabilité économique est moins importante à condition de disposer d'une source d'eau de qualité et à moindre prix et d'un aliment performant.

### **3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

Les résultats du projet portent sur la pisciculture extensive pour mieux valoriser les plans d'eau naturels, sans ou avec un aménagement, et sur la pisciculture semi-intensive. Les principaux groupes cibles sont les villageois et les entrepreneurs piscicoles.

Les plans d'eau naturels ou aménagés sont gérés par des CGS dont le degré d'appropriation est satisfaisant. Ce groupe cible a été initié à la gestion technique et financière des plans. Les cycles de pêches dans les 195 plans d'eau empoissonnés entre 2011 et 2016 et donc exploitables en 2017 ont été réalisés à 84% du potentiel maximal des cycles de pêche théoriques. Ces données permettent d'apprécier l'utilisation par les populations des initiatives communautaires du projet et donc de la pertinence de ces empoissonnements. Ceci illustre

également l'engouement des populations pour le poisson.

La vente du poisson génère de ressources financières pour l'entretien des plans d'eau et l'achat d'alevins si nécessaire. Le projet constate que beaucoup de CGS utilisent les ressources financières pour appuyer divers besoins dans le village ; écoles, salaires, centre de santé, ... Ces appuis favorisent davantage l'appropriation des acquis du projet par les villageois bénéficiaires.

La pisciculture semi-intensive touche le secteur privé où le retour sur l'investissement est décisif. En fin de projet le secteur est encore embryonnaire. Le suivi des 28 promoteurs n'a pas permis de démontrer clairement la rentabilité économique lors du premier cycle de production de poisson de consommation malgré la subvention des aliments accordée par le projet. La rentabilité financière de la pisciculture semi-intensive en étangs constitue un élément de risque potentiel d'abandon de cette forme de pisciculture.

Il est indispensable de disposer de souches de Clarias et de Tilapia performantes ainsi que d'un aliment flottant de bonne qualité. Des travaux de recherche sur les souches performantes de Clarias sont en cours dans la sous-région. L'Etat malien vient en appui au secteur de la pisciculture par la subvention des aliments importés à concurrence de 30%.

L'intégration de la pisciculture dans l'exploitation agricole où l'eau des étangs est utilisée pour fertiliser les champs est un modèle que le projet a promu depuis le début et est un élément d'appropriation car les entrepreneurs constatent des rendements agricoles meilleurs.

Parmi les autres bénéficiaires on note les agents de la DRP, les agents de la CRA, DRGR qui ont bénéficié d'équipements et de formations ce qui devrait pérenniser les acquis du projet.

### **3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

L'intervention a bénéficié du pilotage stratégique de la SMCL (14 réunions en phase opérationnelle) et du pilotage technique du CTOS (13 réunions).

Le degré d'interaction avec la DRP a été important grâce aux réunions de coordination entre l'UAC et la DRP. Cette implication a été renforcée par la relocalisation des bureaux du projet dans les bureaux de la DRP en 2016 suivi par la désignation du Directeur régional comme responsable national de l'intervention impliquant encore mieux la DRP dans l'élaboration des stratégies en matière de pisciculture et dans la gestion journalière du projet. Le rapprochement a facilité le retrait progressif du projet.

Sur le terrain la DRP a été pleinement impliquée dans l'exécution de l'intervention : l'identification des plans d'eau, la mise en place et la formation continue des CGS, le suivi des pêches dans les mares par les villageois, la sensibilisation et la mobilisation des bénéficiaires dans l'entretien des plans d'eau. Les agents de la DRP font également le suivi des pisciculteurs privés. L'interaction entre les pisciculteurs, les agents de la DRP et le projet a permis de créer un climat de confiance entre les acteurs.

La Région a été impliquée dans le suivi des productions à travers ses services statistiques. Elle est impliquée dans les réunions du CTOS qui oriente la stratégie de projet.

Les autorités communales ont été impliquées dans l'exécution du projet à travers la formation et l'implication active des secrétaires généraux dans la mise en place des CGS et dans le suivi des pêches. En ce qui concerne les 15 aménagements les communes ont contribué au financement des travaux à concurrence de 3%.

Le risque potentiel au niveau politique est le relâchement du suivi par manque de budget pour les missions des agents. Pour atténuer ce risque le projet a mis en avant la nécessité des formations des CGS et des entrepreneurs piscicoles et la concertation régulière entre les acteurs. Les entrepreneurs privés ont créé en 2016 des unions d'acteurs piscicoles qui se sont regroupées dans une fédération FRUSCOPA. Le projet a renforcé les capacités de la fédération par des formations et un équipement de bureau.

### **3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

Au terme des 7 années d'exécution, l'intervention a permis d'améliorer les capacités des acteurs impliqués dans la filière par des formations et des équipements en particulier des agents de la DRP et la CRA. Les capacités des autres acteurs avec lesquels le projet a collaboré tel que la DRGR et la CRA ont également été renforcées.

S'agissant d'une filière c'est-à-dire de plusieurs acteurs, le risque potentiel est que plusieurs d'entre eux abandonnent les activités par manque de demandes pour des prestations de services. Pour atténuer le risque la DRP devrait organiser un cadre de concertation régulier incluant tous les intervenants dans la filière.

#### **L'intervention a permis :**

- Le renforcement des services techniques de la DRP de Sikasso par des formations, des équipements informatiques et techniques.
- La participation de 2 personnes cadres de la DRP à un stage en pisciculture en Belgique durant 3 mois.
- La participation de la DRP à un voyage d'études au Benin.
- Les capacités techniques organisationnelles et entrepreneuriales des CGS et des promoteurs piscicoles privés.
- La sensibilisation des autorités communales et des villageois à la pisciculture extensive plus particulièrement à l'entretien des plans d'eau et à la stratégie d'exploitation du poisson afin de pérenniser la pisciculture.

## 4 Apprentissage

### 4.1 Enseignements tirés

Les points suivants résument les enseignements tirés de la mise en œuvre de PRODEFA :

- Le développement d'une filière dépasse les 6-7 ans particulièrement lorsqu'il s'agit d'une activité pas ou peu connues lors du démarrage du projet.
- Les empoissonnements sont onéreux. Le regroupement des plans à empoissonner est plus efficient car les frais de transport par plan d'eau diminuent.
- Le coût des surcreusements est élevé et l'impact relativement limité par rapport aux barrages. Ce type d'intervention doit être accompagné d'aménagement connexes, voir l'aménagement de tout un bassin versant et autres utilisations économiques.
- Les barrages, équipés des aménagements complémentaires, permettent des utilisations plus diversifiées que les plans d'eau naturels.
- L'efficacité du faire-faire est diminuée par le manque de qualification des exécutants mais surtout par le manque d'accompagnement sur le terrain par le projet une fois la formation dispensée.
- L'intégration des critères environnementaux lors de la sélection des sites à aménager doit être systématique.
- Le risque d'un retour insatisfaisant sur investissement du secteur privé dans la pisciculture semi-intensive est à considérer.
- Il est impératif d'analyser les préalables techniques et financiers avant l'investissement dans la pisciculture semi-intensive.
- Pour augmenter la rentabilité la pisciculture semi intensive doit être intégrée dans l'exploitation agricole.
- Dans la perspective du développement de la pisciculture, il est nécessaire d'appuyer les centres de formation dans le développement des capacités des jeunes en pisciculture.

### 4.2 Recommandations

#### Recommandations pour la pisciculture extensive

La mission d'évaluation finale réalisée en janvier 2018 a formulé des recommandations qui sont reprises par le PRODEFA.

#### Recommandations pour la pisciculture extensive

Instance concernée	Recommandations
DRP	Promouvoir explicitement l'élection des femmes dans les comités de gestion (lors du renouvellement des CGS) afin d'atteindre l'objectif national d'intégration d'au moins 30% des femmes dans toutes les instances de gestion
DRP/formateurs accompagnateurs	Prévoir une formation pour les nouveaux membres des CGS après les élections notamment du module 'Gestion de la pisciculture communautaire'
DRP/Communes	Inciter les comités de gestion à réserver une partie de leurs recettes provenant de la vente de poisson pour mobiliser l'appui conseil, l'achat d'alevins et des réparations à l'avenir. Pour cela la bonne tenue des comptes (tel qu'inclut dans la formation que PRODEFA a dispensé) est essentielle.
DRP/Communes	Inciter les comités de gestion à un rapportage correct des dépenses/rentées et des récoltes

DNP/Communes	Elaborer une norme sur la répartition des bénéfices des plans d'eau entre le village et la commune afin de renforcer de façon équitable/solidaire le développement local et pour éviter des conflits entre les villages et les communes qui freinent la gestion.
DRP	Poursuivre la promotion d'une fertilisation contrôlée des plans d'eau.
DNP	Poursuivre le programme de renforcement de la gestion participative des ressources halieutiques dans les grands barrages à travers la création des comités de gestion et leur formation sur la fertilisation des plans d'eau et sur la protection des ressources.
DNP/DRP	Empoissonner les grandes mares et plans d'eau afin de sensibiliser la population sur la nécessité de protéger cette ressource halieutique et de lancer la dynamique communautaire
DNP	Reprendre et intensifier la collaboration avec les projets d'irrigation et d'aménagements pour valoriser plus les plans d'eau par des actions productrices de poissons
DRP	Pour les petits plans d'eau peu pérennes : approche plus légère de 'bassin versant' est à préconisée – avec des empoissonnements répartis dans les différents villages concernés. (plutôt que de créer un CGS par plan d'eau, la responsabilité pour la gestion d'eau peut revenir au comité de village.)
DRP	Capitaliser le modèle de gestion de la pisciculture extensive
DRP	Echange d'expérience entre les agents DRP, les agents de quelques cercles et les comités sur la gestion des conflits autour des points d'eau (inventaire des problèmes rencontrés, solutions envisagées, inventaire/promotion des bonnes pratiques)
DRP	Accompagner le Conseil Régional dans l'élaboration de politiques et stratégies pour le développement du sous-secteur dans la région de Sikasso Mettre à disposition du Conseil régional les informations du SIG sur les plans d'eau aménagés et empoissonnés
DRP/DNP	Appuyer les organisations de producteurs pour leur permettre de développer une offre de services à mettre à la disposition de leurs membres – avec différentes options
DRP	Inciter les comités de gestion à développer des mécanismes simples pour maintenir le stock de poisson en dehors de la saison de production (p.ex. en creusant des trous au niveau le plus bas du plan d'eau)
DRP	Poursuivre l'appui des centres de formation professionnelle en continu par un bon encadrement permanent et de bonne qualité pour avoir des effets positifs sur les nouvelles générations de pisciculteurs
DRP/DNP	Dans quelques années (2 à 3), il sera intéressant d'évaluer et mesurer la contribution des recettes de la pisciculture extensive au développement local économique et sociale.
DNP/DRGR	Réaliser un programme d'aménagement des plans d'eau pérennes tout en prévoyant le développement de la pisciculture extensive de l'étude de l'aménagement
DRP	Collaborer avec d'autres partenaires pour intégrer dans la conception des nouvelles constructions de retenues, barrages ou aménagements des plans d'eau, des aménagements aquacoles connexes ex. des étangs piscicoles, des mécanismes pour favoriser la migration des poissons, etc.
DRP/DNP	Réfléchir avec toutes les parties prenantes afin de proposer une répartition équitable et négociée des ressources des plans d'eau
	Vue l'évolution prévisible de la capture, il deviendra important de prévoir un accompagnement pour la commercialisation de la pêche de ces grands plans d'eau
	Favoriser autour des plans d'eau, l'élevage dans les bacs hors sol et dans les cages flottantes dans les grands plans d'eau qui permettent la participation des femmes et des jeunes à condition de résoudre le problème de coût élevé des aliments de qualité ainsi que l'accessibilité à une souche de

	<p>qualité</p> <p>Identifier parmi les membres actifs des Comités de gestion existant des personnes dont les compétences peuvent être renforcées en vue d'apporter, en tant que noyaux accompagnateur, un appui-conseil aux plans d'eau à activer (petits aménagements et empoissonnements) au niveau des communes rurales</p>
--	--

### Recommandations pour la pisciculture semi-intensive

Instance concernée	Recommandation
DRP	<p>Poursuivre l'accompagnement des pisciculteurs semi-intensifs à travers la DRP afin de renforcer leurs compétences dans quelques domaines clés pour la rentabilité de leurs exploitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mono sexe de Tilapia</li> <li>Densité de mise en charge</li> <li>Respect des doses d'alimentation</li> </ul>
DRP/ Autre PTF	<p>Analyse de la viabilité économique des entreprises, en particulier celles qui ont été financées par le Fonds :</p> <p>Formation des entrepreneurs sur la gestion d'une entreprise (et le calcul du prix de revient)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse du rendement par m<sup>2</sup> ou ha ;</li> <li>- Analyse de l'importance du coût des aliments dans le prix de revient.</li> </ul>
DRP/ Autre PTF	<p>Les recherches sur l'alimentation optimale des poissons doivent être poursuivies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Productivité des différentes combinaisons d'aliments en fonction des paramètres naturels (saisons) et économiques (prix de vente)</li> <li>○ Appui (financier) à la recherche-développement au niveau des aquaculteurs</li> </ul>
DRP/ DNP/Autre PTF	<p>Analyse de la taille de poisson idéale et du moment idéal pour la commercialisation : alimentation versus taille du poisson / prix de vente + développement d'un modèle Excel</p>
DRP/DNP/ Autre PTF	<p>En parallèle organiser des recherches-actions (avec les mêmes bénéficiaires si possible) sur l'alimentation et la mise en charge optimale des bacs ; les tests en élevage avec des bacs hors sols étant concluants dans la périphérie de Bamako.</p>
DRP/Autre PTF	<p>Réparation des étangs non productifs /des entreprises non viables afin d'assurer une capacité de production maximale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DRP : Analyse des causes de la non-poursuite de la pisciculture dans un grand nombre d'étangs</li> <li>- Recherche d'une solution appropriée pour assurer l'étanchéité des étangs (argile, bâches, bassins, ciment,..)</li> <li>- cofinancer les réparations</li> </ul>
DNP/DRP/Autre PTF	<p>La gestion économique et financière des entreprises aquacoles demande une attention particulière en collaboration avec des acteurs de développement spécialisés dans le domaine de l'accompagnement en gestion de la petite entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développer des outils de gestion appropriés pour les entreprises</li> <li>○ Organiser des formations pour la gestion des entreprises piscicoles (planification, comptabilité, calcul des prix de revient,...)</li> </ul>
DRP	<p>Informers les promoteurs privés des conditions préalables à l'aménagement</p>

	de nouveaux d'étangs notamment par rapport à la qualité du sol et l'accès à des sources d'eau. Idem pour les bassins et l'installation de multiples bacs hors sol
Fédération	Favoriser les échanges entre pisciculteurs et la collaboration entre pisciculteurs (p.ex. achat en commun d'intrants)
Fédération /DRP	Favoriser la professionnalisation et une spécialisation au sein du secteur p.ex. entre producteurs d'alevins et pisciculteurs spécialisés dans le grossissement du poisson
DRP/Fédération	Impliquer des acteurs externes au secteur tel que des commerçants, des importateurs d'équipement dans le commerce des intrants et dans la production des aliments de qualité sur base de produits disponibles localement
Fédération /DRP	Le développement de circuits de commercialisation court qui permette au pisciculteur d'optimiser les ventes
DRP/Pisciculteurs dynamiques	Pour les étangs existants peu étanches : utilisation de ciment ou de bâches de qualité pour maintenir l'eau & optimisation de la production en fonction des périodes de grandes demandes et la disponibilité d'eau (une saison par an en profitant de façon optimale de la saison des pluies)
DNP	Analyser les risques de maladies éventuelles des poissons et prendre des mesures pour mitiger ces risques (formation des pisciculteurs, fiches techniques, disponibilité de produits phytosanitaires,...).
DRP/DNP/ Fédération	Dès que la rentabilité du secteur de la pisciculture est démontrée, prendre contact avec les banques commerciales et les institutions de la microfinance pour les informer du fonctionnement et de la rentabilité des entreprises du sous-secteur et de développer avec eux des produits financiers adaptés au secteur.
DRP/DNP	A condition que la rentabilité des bacs hors sols soit démontrée, promouvoir ce système auprès des femmes et des jeunes
DRP	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles de la FRUSCOPA pour qu'elle puisse offrir des services à ses membres sur le plan de la commercialisation, notamment pour la promotion du poisson de la pisciculture, la participation à des foires,.... Appuyer le développement de circuits de commercialisation courts qui permette un écoulement rapide du poisson (p.ex. suite à une bonne préparation de la mise sur le marché) Etudier les opportunités de vente à des grands consommateurs tels que les écoles, les restaurants et hôtels,...Investir - de préférence en impliquant les femmes mareyeuses - dans des points de vente dans les villes (Sikasso, Bamako, Bougouni) qui respectent les règles d'hygiène
Fédération /DRP	Favoriser la professionnalisation et une spécialisation au sein du secteur p.ex. le transport de poisson de la pisciculture

## PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

### 1 Suivi des décisions prises par la SMCL

Recommandation SMCL	Décisions	Responsables	Observations et commentaires
Date de démarrage de la phase opérationnelle		UAC/DNP/Enabel	La date de démarrage de la phase d'exécution est fixée au 01 avril 2011
Identifier des pisciculteurs privés et les former en alevinage	Identification et formation des pisciculteurs	UAC	L'objectif est de palier le manque de producteurs d'alevins dans la Région de Sikasso. 26 personnes ont été formées.
Soumettre des dossiers de demandes de bourse de formation en aquaculture à l'Ambassade de Belgique	Préparation des dossiers pour 2 candidats	UAC	Les dossiers ont été soumis et approuvés par l'ambassade. Il s'agit de demandes de bourses en pisciculture. 3 Candidats sont proposés ; 2 agents de la DRP de Sikasso sur le budget du PRODEFA et 1 personne de la DNP sur financement du PAI-MEP.
Activer les comptes pour la reprise rapide des activités planifiées	Reprise des activités en faveur des villageois	ENABEL	Réactivation des comptes du projet lors de la reprise des activités en juin 2012, après la période de suspension de la coopération.
Maintenir la contribution financière des bénéficiaires conformément au DTF	Faire contribuer financièrement les bénéficiaires pour les travaux	UAC	Les communes participent aux coûts des aménagements à concurrence de 3%. Les conseils communaux doivent valider cette contribution. L'engagement pris dans le DTF doit être respecté.
Abandonner l'option d'une étude pour identifier les IMF et procéder directement à la sélection sur la base d'un cahier de charges	Préparation CSC et sélection	UAC	Le DTF prévoyait cette étude pour faciliter l'accès au crédit bancaire des entrepreneurs piscicoles. Le budget prévu est scindé en 2 lignes ; une pour un appui à l'investissement privé et une destinée à l'investissement communal qui a servi à construire les marchés à poisson.
Elaborer un manuel opérationnel sur la réalisation des travaux d'aménagement de sites aquacoles sous Maîtrise d'Ouvrage assistée des communes	Elaboration d'une note technique sur la Maîtrise d'Ouvrage assistée	UAC	Le DTF prévoyait de faire exécuter les travaux par une agence étatique mais le coût des travaux dépassait le seuil autorisé de l'agence. Le projet a géré lui-même cette activité à travers un marché public.
Renforcer le suivi des activités sur le terrain en liaison avec la DRP par la signature de l'AE	Signature d'un Accord d'Exécution	UAC	Signature d'un accord d'exécution le 15 juillet 2013 et en 2014, permettant le renforcement des capacités des agents de la DRP.

<b>Recommandation SMCL</b>	<b>Décisions</b>	<b>Responsables</b>	<b>Observations et commentaires</b>
Tenir des concertations avec la CPS/SDR sur les aspects techniques de l'évaluation à mi-parcours et la mise en œuvre du monitoring externe national orienté vers les résultats	Organiser des concertations	UAC	Mission Menor réalisée sur la mise en œuvre du monitoring externe des réalisations du projet
Mobilisation de la contribution de la partie malienne : suivre le dossier de mandatement auprès de la DFM/MDR avant le 29 décembre 2013	Suivi du dossier de mandatement auprès de la DFM/MDR	DNP	Mandatement n°3410 du BE n°1941 signé le 23 déc.2013 relativement au virement de 125 millions sur le compte contre-partie en vue du démarrage des travaux de construction des locaux de la DRP
Soumettre des dossiers de demandes de bourse de formation en aquaculture à l'Ambassade de Belgique	La DNP doit soumettre à l'Ambassade de Belgique, via la Coopération Internationale, les dossiers de demandes de bourse pour des jeunes candidats	DNP	Trois agents dont 2 de la DRP et 1 de la DNP sont en stage en Belgique, leur retour est prévu pour début Q4, 2014
Se mettre en rapport avec la Direction Nationale de la Pêche et le PRODEFA pour faire le diagnostic et solder les accords d'exécution 2013 et 2014/délai : 31 mars 2015	Rencontre DNP/DRP/PRODEFA pour diagnostic	PRODEFA/DNP/DRP	L'audit de 2014 a pointé des dépenses faites par la CRA et la DRP après la date de validité de l'AE et a demandé au projet de réclamer le remboursement des montants dépensés. La rencontre tenue le 27 mars 2015 avec la DRP a conduit au remboursement du solde effectué le 07 avril 2015.
Impliquer la Direction Nationale de la Pêche par un suivi trimestriel de la mise en œuvre des AE signés avec les partenaires	Remettre trimestriellement à la DNP le tableau de suivi des AE pour permettre un meilleur suivi des AE	UAC	L'AE 2015 de la DRP a été signé le 21 mai, un compte rendu régulier a été fait à la DNP par le responsable national

Recommandation SMCL	Décisions	Responsables	Observations et commentaires
La SMCL approuve le DTF additionnel de la phase de consolidation et son budget.	Le démarrage de la phase de consolidation probablement en octobre 2016	SMCL	La SMCL extraordinaire de juin 2016 a approuvé le DTF additionnel de la phase de consolidation et son budget.
La SMCL approuve la composition de l'Unité d'Appui et de Coordination (UAC) proposée dans le DTF. En conséquence, les contrats de travail des membres de l'Unité de Gestion actuelle sont prolongés en fonction de la programmation des opérations, y compris celui de l'ATI coresponsable et celui de l'ATR en pisciculture.	L'équipe actuelle du projet est maintenue. En effet les contrats de travail des membres d'UAC sont prolongés en fonction de la programmation des opérations, y compris celui de l'ATR coresponsable et celui de l'ATR en pisciculture	UAC	La SMCL extraordinaire de juin 2016 a approuvé la composition de l'Unité d'Appui et de Coordination (UAC) proposée dans le DTF. Les contrats des membres nationaux de l'Unité de Gestion et de l'ATR sont de type indéterminé et continuent. Celui de l'ATI sera prolongé après l'échange de lettres sur la phase de consolidation.

## 5. DEPENSES

### Aperçu des dépenses de FIT au 31-05-2018

#### Budget vs Actuals (Year to Date) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **K01**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
04 Aménagements du bureau		COGES	4.293,57	4.293,57	0,00	4.293,57	0,00	100%
<b>03 Frais de fonctionnement</b>			<b>400.960,00</b>	<b>375.746,69</b>	<b>19.161,35</b>	<b>394.908,04</b>	<b>6.051,96</b>	<b>98%</b>
01 Loyer du bureau		COGES	30.210,00	30.210,30	0,00	30.210,30	-0,30	100%
02 Services et frais de maintenance		COGES	62.588,00	62.860,85	637,77	63.498,62	-910,62	101%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	131.022,00	121.217,44	7.515,26	128.732,70	2.289,30	98%
04 Télécommunications		COGES	47.214,00	44.697,22	2.487,05	47.184,27	29,73	100%
05 Fournitures de bureau		COGES	41.415,00	36.509,05	1.156,36	37.665,41	3.749,59	91%
06 Missions		COGES	53.530,00	48.581,97	4.865,43	53.447,40	82,60	100%
07 Frais de représentation et de communication externe		COGES	10.710,00	8.425,02	1.849,74	10.274,76	435,24	96%
08 Formation		COGES	8.072,00	8.072,85	0,00	8.072,85	-0,85	100%
09 Frais de consultance - gestion		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
10 Frais financiers		COGES	1.876,00	1.503,42	0,00	1.503,42	372,58	80%
11 Frais TVA		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
12 Autres frais de fonctionnement		COGES	14.323,00	13.668,57	649,74	14.318,31	4,69	100%
13 Assurance RC et Degâts matériels bureau		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
<b>04 Audit et Suivi et Evaluation</b>			<b>305.707,00</b>	<b>251.215,77</b>	<b>29.788,19</b>	<b>281.003,96</b>	<b>24.703,04</b>	<b>92%</b>
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	134.604,50	117.147,30	6.991,33	124.138,63	10.465,87	92%
02 Assment partenaires		REGIE	582,50	582,74	0,00	582,74	-0,24	100%
03 Audit		REGIE	42.574,00	29.539,68	0,00	29.539,68	13.034,32	69%
04 Base line, revue annuelle et appuis		REGIE	121.085,00	97.084,58	22.796,86	119.881,44	1.203,56	99%
05 Backstopping		REGIE	6.861,00	6.861,47	0,00	6.861,47	-0,47	100%
<b>99 Conversion rate adjustment</b>			<b>0,22</b>	<b>0,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,58</b>	<b>-0,36</b>	<b>264%</b>
		REGIE	2.403.981,28	2.276.721,04	60.558,19	2.337.279,23	66.702,05	97%
		COGEST	4.646.018,72	4.495.065,81	118.799,28	4.613.865,09	32.153,63	99%
		<b>TOTAL</b>	<b>7.050.000,00</b>	<b>6.771.786,85</b>	<b>179.357,47</b>	<b>6.951.144,32</b>	<b>98.855,68</b>	<b>99%</b>



Budget vs Actuals (Year to Date) of MLI0903111 Printed on donderdag 07 juni 2018

page: 3

## Budget vs Actuals (Year to Date) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **K01**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
<b>A DES CONDITIONS FAVORABLES À L'AUGMENTATION, À LA</b>			<b>4.368.466,14</b>	<b>4.247.293,71</b>	<b>103.042,48</b>	<b>4.350.336,19</b>	<b>18.129,95</b>	<b>100%</b>
<b>01 Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage</b>			<b>2.339.539,14</b>	<b>2.326.509,76</b>	<b>6.553,94</b>	<b>2.333.063,70</b>	<b>6.475,44</b>	<b>100%</b>
01		Mise en œuvre actions de pisciculture artisanale communale	758.818,00	756.278,30	0,00	756.278,30	2.539,70	100%
02		Renforcement des capacités techniques des acteurs	172.756,00	171.601,37	0,00	171.601,37	1.154,63	99%
03		Etudes de faisabilité des 40 sites identifiés	657,10	657,82	0,00	657,82	-0,72	100%
04		Aménagement des sites favorables identifiés	1.280.009,73	1.270.673,96	6.553,94	1.277.227,90	2.781,83	100%
05		Elaboration des TDR et Réalisation des études de faisabilité	3.582,60	3.582,60	0,00	3.582,60	0,00	100%
06		Etude de faisabilité de nouveaux sites + APD/DAO (en vue	533,57	533,57	0,00	533,57	0,00	100%
07		Réalisation des études de faisabilité de 28 sites aquacoles	123.182,14	123.182,14	0,00	123.182,14	0,00	100%
<b>02 Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière</b>			<b>464.124,00</b>	<b>425.223,84</b>	<b>35.383,86</b>	<b>460.607,70</b>	<b>3.516,30</b>	<b>99%</b>
01		Identification des promoteurs privés	39.594,00	39.594,07	0,00	39.594,07	-0,07	100%
02		Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique par	31.528,00	31.527,52	0,00	31.527,52	0,48	100%
03		Mise en place des lignes de financement	363.238,00	324.338,07	35.383,86	359.721,93	3.516,07	99%
04		Appui/conseils en installation, gestion technique et financière	29.764,00	29.764,18	0,00	29.764,18	-0,18	100%
<b>03 La filière est renforcée en terme de structuration, de</b>			<b>786.715,00</b>	<b>741.650,66</b>	<b>38.559,37</b>	<b>780.210,03</b>	<b>6.504,97</b>	<b>99%</b>
01		Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
02		Appui à la Chambre Régionale Agriculture	57.716,00	51.768,77	4.604,78	56.373,55	1.342,45	98%
03		Appui aux Collectivités Territoriales dans leur rôle de	4.374,00	4.374,41	0,00	4.374,41	-0,41	100%
04		Appui à l'émergence d'une offre de services professionnelles	243.548,00	217.239,66	18.831,56	236.071,22	7.476,78	97%
05		Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des	153.731,00	153.729,86	0,00	153.729,86	1,14	100%
06		Appui à la DRP et services deconcentrés dans l'exercice des	327.346,00	314.537,96	15.123,03	329.660,99	-2.314,99	101%
<b>04 La gestion des connaissances de la filière aquacole est</b>			<b>778.088,00</b>	<b>753.909,45</b>	<b>22.545,31</b>	<b>776.454,76</b>	<b>1.633,24</b>	<b>100%</b>
		REGIE	2.403.981,28	2.276.721,04	60.558,19	2.337.279,23	66.702,05	97%
		COGEST	4.646.018,72	4.495.065,81	118.799,28	4.613.865,09	32.153,63	99%
		<b>TOTAL</b>	<b>7.050.000,00</b>	<b>6.771.786,85</b>	<b>179.357,47</b>	<b>6.951.144,32</b>	<b>98.855,68</b>	<b>99%</b>



## Budget vs Actuals (Year to Date) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **K01**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,22	0,58	0,00	0,58	-0,36	264%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%

REGIE	2.403.981,28	2.276.721,04	60.558,19	2.337.279,23	66.702,05	97%
COGEST	4.646.018,72	4.495.065,81	118.799,28	4.613.865,09	32.153,63	99%
<b>TOTAL</b>	<b>7.050.000,00</b>	<b>6.771.786,85</b>	<b>179.357,47</b>	<b>6.951.144,32</b>	<b>98.855,68</b>	<b>99%</b>



### 3 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
<b>Contribution directe belge</b>	7 050 000 €	6.951.144 €	99%	Le budget est intégralement consommé. Le solde est réservé aux derniers paiements à faire après la SMCL-C
<b>Contribution du pays partenaire</b>	1 318 369 €	1.394.909 €	106%	Les ressources mobilisées au titre de 2018 couvrent les dépenses jusqu'au 31/12/2018.
<b>Autre source</b>	Néant	-	-	-

## 5 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
<p>1. Personnel national mis à disposition par le pays partenaire</p> <p>M. SARRO Alhassane, Responsable national, fonctionnaire</p> <p>M. COULIBALY Seydou, Chargé de S/E et SIG, fonctionnaire</p>	<p>H</p> <p>H</p>	<p>09/12/2016 - 30/06/2018</p> <p>02/01/2016 - 31/03/2018</p>
<p>2. Personnel recruté et contractuel avec le MEP</p> <p>M.NIARE Mouroucoro, Responsable national</p> <p>M. TRAORE Dianguiné, chargé Suivi/Evaluation et SIG</p> <p>Mme SISSOKO Hawa, comptable</p> <p>Mme SIDIBE Ramata, secrétaire</p> <p>Mme KONE Aminata</p> <p>M. COULIBALY Makono, chargé d'appui à la Chambre Régionale de l'Agriculture et au secteur privé</p> <p>M. CISSE Issa, chauffeur</p> <p>M. TALL Amadou, chauffeur</p> <p>M. KOUMA Mamadou, chauffeur</p>	<p>H</p> <p>H</p> <p>F</p> <p>F</p> <p>F</p> <p>H</p> <p>H</p> <p>H</p> <p>H</p>	<p>01/09/2011 - 08/12/2016</p> <p>01/09/2011 - 31/01/2016</p> <p>19/09/2011- 30/06/2018</p> <p>19/09/2011 - 30/11/2015</p> <p>16/03/2017 - 31/03/2018</p> <p>01/11/2011 - 31/10/2014</p> <p>19/09/2011 - 31/03/2018</p> <p>19/09/2011 - 31/03/2018</p> <p>19/09/2011 - 29/09/2015</p>
<p>3. Personnel d'appui, recruté localement par la CTB</p> <p>Mme TRAORE Malado KEITA, RAF</p> <p>Mme SAMAKE Assitan Sokona, RAF</p>	<p>F</p> <p>F</p>	<p>01/04/2011 – 28/02/2017</p> <p>01/03/2017 – 30/06/2018</p>
<p>4. Personnel de formation, recruté localement :</p>		<p>NA</p>
<p>5. Personnel international (hors CTB) : Consultante de IRAM (F) pour établir la Baseline, équipe de consultants pour les 3 évaluations (1F et 1H)</p>		<p>Baseline : 2013</p> <p>Evaluation mi-parcours : 2014</p> <p>Evaluation intermédiaire : 2016</p> <p>Evaluation finale : 2018</p>

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
6. Experts internationaux (CTB) :		
M.MAILHOT Martin, ATI Coresponsable	H	04/04/2011 - 31/03/2015
M. OUATTARA Béma, ATR aquaculture	H	01/02/2012 - 31/03/2018
M. MARQUET Jean-Pierre, ATI aquaculture	H	12/04/2013 - 11/04/2015
M. DE BRUYNE Luc, ATI Coresponsable	H	20/03/2015 – 28/02/2018

## 6 Marchés publics

Le tableau suivant indique les différents marchés publics exécutés durant le projet.

N° d'ordre	N° de Numéro du marché	Intitulé du marché	Type du marché	Mode d'exécution	Devise	Montant en FCFA	Montant euros	Fournisseur(s)	Date de passation
1	006 et 007/DRMP/DSP/SIK-2014	Etude des impacts et mobilisation sociale autour du processus de réalisation et de gestion de 13 aménagements piscicoles	services	Cogestion	XOF	52 479 000	80 004	BCOS, SAED/GEDD et GODEA-FJ	18/09/2014
2	13-012 MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un Bureau de contrôle des travaux de Kondo, Banankoro et Koloni-Foulala	Services	cogestion	XOF	4 920 000	7 500	SICANET	20/02/2014
3	14-013 et 14-014 MLI 09 031 11/PRODEFA	Travaux de construction de viviers dans les cercles de Bougouni, Kadiolo, Kolondièba, Koutiala, Sikasso, Yanfolila et Yorosso	travaux	Cogestion	XOF	44 175 900	67 346	EBBB et ENST	10/10/2014
4	14-018 et 019/MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement de Bureaux pour l'accompagnement des opérateurs privés et des collectivités territoriales dans l'élaboration de plans d'affaire et le suivi post financement de projets aquacoles dans la région de Sikasso	services	Cogestion	XOF	20 176 000	30 758	SID/SERTAS et GODEA-FJ	31/12/2014
5	14-025 MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation en conditionnement et fumage du poisson	services	cogestion	XOF	1 880 000	2 866	Bakary TINDE	19/04/2014

N° d'ordre	N° de Numéro du marché	Intitulé du marché	Type du marché	Mode d'exécution	Devise	Montant en FCFA	Montant euros	Fournisseur(s)	Date de passation
6	14-027/MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation utilisation engins de pêche	services	cogestion	XOF	4 500 000	6 860	Soumaïla SOGORE	13/06/2014
7	14-030 MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation des formateurs des comités de gestion	services	cogestion	XOF	3 004 600	4 580	CADEC	22/10/2014
8	14-030 MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation en conduite d'élevage en étangs	services	cogestion	XOF	3 334 040	5 083	BACFORC	20/09/2014
9	PRODEFAMLI/MK/RS-14-1350	Confection calendrier 2015	services	cogestion	XOF	1 875 000	2 858	Imprim Services	30/01/2015
10	15/05-006/MLI 09 03111	Recrutement d'un prestataire pour la formation en gestion administrative et Financière	services	cogestion	XOF	3 004 600	4 580	SID SERTAS et GODEA-FJ	17/04/2015
11	15-003/MLI 09 031 11/PRODEFA	Formation conduite d'élevage en étangs	Services	cogestion	XOF	1 890 000	2 881	BACFORC	21/03/2015
12	15-010/MLI 09 03111	Recrutement d'un prestataire pour la formation en hygiène et assainissement	services	cogestion	XOF	4 500 000	6 860		08/05/2015
13	15-012 MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation des agents DRP en informatique	services	cogestion	XOF	1 860 000	2 836	CTI-SARL	18/09/2015
14	15-013/MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation des formateurs des comités de gestion	services	cogestion	XOF	2 950 000	4 497	CADEC	09/10/2015

N° d'ordre	N° de Numéro du marché	Intitulé du marché	Type du marché	Mode d'exécution	Devise	Montant en FCFA	Montant euros	Fournisseur(s)	Date de passation
15	16-005/MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation en construction d'étangs en terre	Services	cogestion	XOF	4 500 000	6 860	Doulaye TRAORE	10/09/2016
16	16-007/MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation des menuisiers en confection de bac hors sol	Services	cogestion	XOF	2 500 000	3 811	Souleymane BENGALY	22/10/2016
17	17-002/MLI 09 031 11/PRODEFA	Travaux de réfection de 04 étangs à Koloni Foulala	Travaux	cogestion	XOF	9 463 000	14 426	Karim DIAKITE	31/05/2017
18	17-003/MLI 09 031 11/PRODEFA	Travaux d'aménagement complémentaire sur le barrage de Koloni Foulala	travaux	cogestion	XOF	5 948 300	9 068	EITPB SARL	10/06/2017
19	17-004/MLI 09 031 11/PRODEFA	Travaux d'aménagement complémentaire sur le barrage de Kondo	travaux	cogestion	XOF	7 932 650	12 093	GMBTP SARL	10/06/2017
20	17-005/MLI 09 031 11/PRODEFA	Travaux d'aménagement complémentaire sur le barrage de Banakoro	travaux	cogestion	XOF	7 926 610	12 084	EITPB SARL	10/06/2017
21	17-006/MLI 09 031 11/PRODEFA	Travaux de finition de la mare de Kouniana	travaux	cogestion	XOF	13 365 480	20 376	GMBTP SARL	02/06/2017
22	17-007/MLI 09 031 11/PRODEFA	Travaux de finition de la mare de Sinkolo	travaux	cogestion	XOF	9 389 000	14 313	GMBTP SARL	02/06/2017
23	17-008/MLI 09 031 11/PRODEFA	Travaux de finition de la mare de Zangasso		cogestion	XOF	16 278 025	24 816	EITPB SARL	02/06/2017
24	17-010/MLI 09 031 11/PRODEFA	Acquisition d'équipement de fumage (26 fours Delta)	Fournitures	cogestion	XOF	5 925 000	9 033	TAHIROU KONE	17/09/2017

N° d'ordre	N° de Numéro du marché	Intitulé du marché	Type du marché	Mode d'exécution	Devise	Montant en FCFA	Montant euros	Fournisseur(s)	Date de passation
25	17-011/MLI 09 031 11/PRODEFA	Acquisition de 15 lots de matériel de pêche	Fournitures	cogestion	XOF	15 040 000	22 928	Madiou KONTAO	17/09/2017
26	17-012/MLI 09 031 11/PRODEFA	Recrutement d'un prestataire pour la formation des formateurs des comités de gestion	Services	cogestion	XOF	3 034 100	4 625	CADEC	27/09/2017
27	BC n° PRODEFA/AS/ak/-17-0269	Acquisition d'équipement de conservation (26 glacières)	fournitures	cogestion	XOF	2 470 000	3 765	BOUTIQUE BENKADI	31/07/2017
28	Contrat cadre CTB	Motos DRP	fournitures	Régie	Euro	14 999 769	22 867	CFAO	01/04/2015
29	Contrat cadre CTB	Achat 5 motocyclettes pour DRP	fournitures	régie	EUR	9 839 355	15 000	UNIT EXPORT LTD	04/2017
30	Contrat cadre CTB	Matériel aquacole DRP	Fournitures	Régie	Euro	8 939 382	13 628	GC Import-Export	01/03/2017
31	MLI 09 031 11/002/2014	Recrutement de Bureaux de contrôle des travaux de 5 sites cercle de Koutiala Lot1	services	cogestion	XOF	17 960 415	27 380	NOVEC/BIRAD	31/07/2015
32	MLI 09 031 11/002/2014	Recrutement de Bureaux de contrôle des travaux de 4 sites cercle de Yorosso Lot 2	services	cogestion	XOF	16 552 941	25 235	SIED-SARL	31/01/2015
33	MLI 09 031 11/002/2014	Recrutement de Bureaux de contrôle des travaux de 2 sites cercle de Sikasso Lot 3	services	cogestion	XOF	6 595 972	10 055	SICANET	31/03/2015
34	MLI 09 031 11/004/2014	Recrutement prestataire en communication	Services	cogestion	XOF	7 750 000	11 815	AG-Partenar	13/01/2015
35	MLI 09 031 11/005/2014	Etude de marché poisson	services	cogestion	XOF	20 560 000	31 344	SID/SERTAS	15/04/2015

N° d'ordre	N° de Numéro du marché	Intitulé du marché	Type du marché	Mode d'exécution	Devise	Montant en FCFA	Montant euros	Fournisseur(s)	Date de passation
36	MLI171	Travaux d'aménagement du site piscicole de Kondo (cercle de Bougouni)	travaux	cogestion	XOF	33 687 048	51 356	ECOTRAP	16/05/2013
37	MLI172	Travaux d'aménagement du site piscicole de Banankoro (cercle de Kolondieba) Lot 1	travaux	cogestion	XOF	22 991 370	35 050	ECOTRAP	16/05/2013
38	MLI172	Travaux d'aménagement du site piscicole de Koloni foulala (cercle de Kolondieba) Lot 2	travaux	cogestion	XOF	44 265 050	67 482	AGROPEX	16/05/2013
39	MLI196	Travaux d'aménagement du site de Kouniana, commune de Kouniana (cercle de Koutiala)	travaux	Cogestion	XOF	64 221 029	97 904	ECUR	30/04/2014
40	MLI197	Travaux d'aménagement du site de Sinkolo, commune de Sinkolo (cercle de Koutiala)	travaux	Cogestion	XOF	40 082 286	61 105	ECUR	30/04/2014
41	MLI198	Travaux d'aménagement du site de Zangasso, commune de Zangasso (cercle de Koutiala)	travaux	Cogestion	XOF	45 248 428	68 981	KOUMA-INDUSTRIE	30/04/2014
42	MLI199	Travaux d'aménagement du site de Molobala, commune de Koloningue (cercle de Koutiala)	travaux	Cogestion	XOF	31 812 849	48 498	BAKAM-BTP	30/04/2014
43	MLI200	Travaux d'aménagement du site de Konseguela, commune de Konseguela (cercle de Koutiala)	travaux	Cogestion	XOF	32 077 284	48 902	SOBA-BTP	30/04/2014

N° d'ordre	N° de Numéro du marché	Intitulé du marché	Type du marché	Mode d'exécution	Devise	Montant en FCFA	Montant euros	Fournisseur(s)	Date de passation
44	MLI205	Travaux d'aménagement du site de Kadjila, commune de Finkolo-Ganadougou (cercle de Sikasso)	travaux	Cogestion	XOF	28 012 086	42 704	BATIR JOLI BATIR	05/05/2014
45	MLI206	Travaux d'aménagement du site de Kafouzela, commune de Kafouzela (cercle de Sikasso)	travaux	Cogestion	XOF	79 691 429	121 489	NIETAGA WALE	05/05/2014
46	MLI211	Travaux d'aménagement du site de Koury, commune de Koury (cercle de Yorosso)	travaux	Cogestion	XOF	50 061 650	76 318	BAKAM-BTP	05/06/2014
47	MLI212	Travaux d'aménagement du site de Zandieguela, commune de Yorosso (cercle de Yorosso)	travaux	Cogestion	XOF	69 837 770	106 467	KOUMA- INDUSTRIE	05/06/2014
48	MLI213	Travaux d'aménagement du site de Ourikela, commune de Ourikela (cercle de Yorosso)	travaux	Cogestion	XOF	41 023 200	62 539	AGROPEX- BTP	05/06/2014
49	MLI214	Travaux d'aménagement du site de Menamba, commune de Yacrissoun (cercle de Yorosso)	travaux	Cogestion	XOF	69 259 248	105 585	EBB	05/06/2014
50	MLI215	Travaux de construction d'un marché à poisson à Sikasso	travaux	cogestion	XOF	58 698 977	89 486	ECUR	20/08/2014
51	MLI231	Travaux d'aménagement du site de Korokoundougou, commune de Diou (cercle de Kadiolo)	travaux	Cogestion	XOF	27 998 057	42 683	ETD	04/12/2014
52	MLI281	Réhabilitation de 07 bassins piscicoles du centre de formation	Travaux	cogestion	XOF	23 980 152	36 558	EKT BTP	18/05/2017

N° d'ordre	N° de Numéro du marché	Intitulé du marché	Type du marché	Mode d'exécution	Devise	Montant en FCFA	Montant euros	Fournisseur(s)	Date de passation
		professionnelle de Yorosso							
53	MLI284	Construction du marché à poisson de Bougouini	Travaux	cogestion	XOF	24 500 000	37 350	Entreprise Sud Construction SARL	23/01/2018

### MARCHE MLI171

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 08/03/2013

Date de début du contrat : 15/03/2014

Nom du contractant : ECOTRAP

**Objet du contrat** : Travaux d'aménagement du site piscicole de Kondo (cercle de Bougouni)

**Coût du contrat** : 51.356 Euros soit 33.687.048 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 15/06/2014

#### Résultats produits:

- Un barrage de retenue d'eau est construit à Kondo.

#### Commentaires :

La commune de Sido dispose d'un site piscicole à Kondo.

### MARCHE MLI172

#### Lot 1

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 08/03/2013

Date de début du contrat : 20/11/2013

Nom du contractant : ECOTRAP

**Objet du contrat** : Travaux d'aménagement du site piscicole de Banankoro (cercle de Kolondièba)

**Coût du contrat** : 35.050 Euros soit 22.991.370 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 20/02/2014

#### Résultats produits:

- Un barrage de retenue d'eau a été construit à Banankoro

#### Commentaires :

La commune de Sido dispose d'un site piscicole à Banankoro.

### MARCHE MLI172

#### Lot 2

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 08/03/2013

Date de début du contrat : 15/03/2014

Nom du contractant : AGROPEX

**Objet du contrat** : Travaux d'aménagement du site piscicole de Koloni Foulala  
(cercle de Kolondièba)

**Coût du contrat** : 67.482 Euros soit 44.265.050 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 20/02/2014

**Résultats produits:**

- Un barrage de retenue d'eau est construit à Koloni Foulala.

**Commentaires :**

La commune de Kolondièba dispose d'un site piscicole à Koloni Foulala.

**MARCHE MLI196**

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 25/02/2014

Date de début du contrat : 15/05/2014

Nom du contractant : ECUR

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Kouniana, commune de Kouniana  
(cercle de Koutiala)

**Coût du contrat** : 97.904 Euros soit 64.221.029 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 20/03/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Kouniana a été surcreusée.

**Commentaires :**

La réception définitive de ces travaux n'a pas été faite. Le marché a été suspendu. et les travaux de finition ont été réalisés en 2017 par une autre entreprise. La réception définitive de ces travaux de finition a été prononcée en janvier 2018.

**MARCHE MLI197**

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 25/02/2014

Date de début du contrat : 15/05/2014

Nom du contractant : ECUR

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Sinkolo, commune de Sinkolo  
(cercle de Koutiala)

**Coût du contrat** : 61.105 Euros soit 40.082.286 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 20/03/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Sinkolo a été surcreusée.

**Commentaires :**

La réception définitive de ces travaux n'a pas été faite. Le marché a été suspendu. et les travaux de finition ont été réalisés en 2017 par une autre entreprise. La réception définitive de ces travaux de finition a été prononcée en janvier 2018.

**MARCHE MLI198**

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres :** 25/02/2014

Date de début du contrat : 15/05/2014

Nom du contractant : KOUMA-INDUSTRIE

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Zangasso, commune de Zangasso  
(cercle de Koutiala)

**Coût du contrat** : 68.981 Euros soit 45.248.428 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 20/03/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Zangasso a été surcreusée.

**Commentaires :**

La réception définitive de ces travaux n'a pas été faite. Le marché a été suspendu. et les travaux de finition ont été réalisés en 2017 par une autre entreprise. La réception définitive de ces travaux de finition a été prononcée en janvier 2018.

**MARCHE MLI199**

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres :** 25/02/2014

Date de début du contrat : 15/05/2014

Nom du contractant : BAKAM-BTP

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Molobala, commune de Koloningué  
(cercle de Koutiala)

**Coût du contrat** : 48.498 Euros soit 31.812.849 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 20/03/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Molobala a été surcreusée.

**Commentaires :**

La commune de Koloningué dispose d'un site piscicole à Molobala.

## MARCHE MLI200

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 25/02/2014

Date de début du contrat : 15/05/2014

Nom du contractant : SOBA-BTP

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Konséguéla, commune de Konséguéla  
(cercle de Koutiala)

**Coût du contrat** : 48.902 Euros soit 32.077.248 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 28/02/2015

### Résultats produits:

- o La mare de Konséguéla a été surcreusée.

### Commentaires :

La commune de Konséguéla dispose d'un site piscicole à Konséguéla.

## MARCHE MLI205

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 07/03/2014

Date de début du contrat : 19/05/2014

Nom du contractant : BATIR JOLI BATIR

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Kadjila, commune de Finkolo-Ganadougou  
(cercle de Sikasso)

**Coût du contrat** : 42.704 Euros soit 28.012.086 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 20/02/2015

### Résultats produits:

- o La mare de Kadjila a été surcreusée.

### Commentaires :

La commune de Finkolo Ganadougou dispose d'un site piscicole à Kadjila.

## MARCHE MLI206

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 07/03/2014

Date de début du contrat : 25/06/2014

Nom du contractant : NIETAGA WALE

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Kafouziéla, commune de Kafouziéla  
(cercle de Sikasso)

**Coût du contrat** : 121.489 Euros soit 79.691.429 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 25/07/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Kafouziéla a été surcreusée.

**Commentaires :**

La commune de Kafouziéla dispose d'un site piscicole à Kafouziéla.

**MARCHE MLI211**

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 08/05/2014

Date de début du contrat : 01/02/2015

Nom du contractant : SOBA-BTP

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Koury, commune de Koury  
(cercle de Yorosso)

**Coût du contrat** : 76.318 Euros soit 50.061.650 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 30/04/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Koury a été surcreusée.

**Commentaires :**

La commune de Koury dispose d'un site piscicole à Koury

**MARCHE MLI212**

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 08/05/2014

Date de début du contrat : 01/02/2015

Nom du contractant : KOUMA-INDUSTRIE

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Zandiéguéla, commune de Yorosso  
(cercle de Yorosso)

**Coût du contrat** : 106.467 Euros soit 69.837.770 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 30/04/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Zandiéguéla a été surcreusée.

**Commentaires :**

La commune de Yorosso dispose d'un site piscicole à Zandiéguéla.

**MARCHE MLI213**

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 08/05/2014

Date de début du contrat : 01/02/2015

Nom du contractant : AGROPEX-BTP

**Objet du contrat** Travaux d'aménagement du site de Ourikela, commune de Ourikela  
(cercle de Yorosso)

**Coût du contrat** : 62.539 Euros soit 41.023.200 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 30/04/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Ourikela a été surcreusée.

**Commentaires :**

La commune de Ourikela dispose d'un site piscicole à Ourikela.

**MARCHE MLI214**

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 08/05/2014

Date de début du contrat : 01/02/2015

Nom du contractant : EBB

**Objet du contrat** : Travaux d'aménagements du site de Ménamba, commune de Yacriissoun  
(cercle de Yorosso)

**Coût du contrat** : 105.585 Euros soit 69.259.248 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 30/04/2015

**Résultats produits:**

- La mare de Ménamba a été surcreusée.

**Commentaires :**

La commune de Yacriissoun dispose d'un site piscicole à Ménamba.

## MARCHE MLI215

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 16/05/2014

Date de début du contrat : 20/09/2015

Nom du contractant : ECUR

**Objet du contrat** : Travaux de construction d'un marché à poisson à Sikasso

**Coût du contrat** : 89.486 Euros soit 58.698.977 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 01/03/2015

### Résultats produits:

- Un marché à poisson a été construit à Sikasso, quartier Wayerma I.

### Commentaires :

La commune de Sikasso dispose d'un marché à poisson à Sikasso.

## MARCHE MLI231

Mode de passation du marché : Appel d'Offre ouvert

**Date de l'appel d'offres** : 03/10/2014

Date de début du contrat : 06/02/2015

Nom du contractant : ETD

**Objet du contrat** : Travaux d'aménagement du site de Korokoundougou, commune de Diou  
(cercle de Kadiolo)

**Coût du contrat** : 42.683 Euros soit 27.998.057 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 06/05/2015

### Résultats produits:

- Un barrage de retenue d'eau a été construit à Korokoundougou.

### Commentaires :

La commune de Diou dispose d'un site piscicole à Korokoundougou.

## MARCHE MLI281

Mode de passation du marché : Demande de renseignement et de prix à compétition  
retrainte

**Date de l'appel d'offres** : 28/03/2017

Date de début du contrat : 01/06/2018

Nom du contractant : ENTREPRISE KARIM TRAORE BTP

**Objet du contrat** : Réhabilitation de 07 bassins piscicoles du centre de formation  
professionnelle de  
Yorosso

**Coût du contrat** : 36.558 Euros soit 23.980.152 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 31/07/2018

### Résultats produits:

- 07 Bassins piscicoles ont été réhabilités au CFP de Yorosso.

### Commentaires :

## MARCHE MLI284

Mode de passation du marché : Demande de renseignement et de prix à compétition  
retrainte

**Date de l'appel d'offres** : 22/11/2017

Date de début du contrat : 30/01/2018

Nom du contractant : ENTREPRISE SUD CONSTRUCTION SARL

**Objet du contrat** : Travaux de construction d'un marché à poisson à Bougouni

**Coût du contrat** : 33.243 Euros soit 21.206.849 Francs CFA.

**Fin du contrat** : 30/04/2018

### Résultats produits:

- Un marché a poisson a été construit à Sikasso, quartier Massablacoura.

### Commentaires :

La commune de Bougouni dispose d'un marché à poisson à Bougouni.

## 7 Accords d'exécution

Numéro de l'Accord	Modalité d'exécution	Nom du partenaire/ institution	Objet de l'Accord	Entrée en vigueur (date)	End date	Montant Total (€)	Montant en (devise locale)	Statut
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 13/001	cogestion	Direction Régionale de la Pêche	Mise en œuvre du programme commun d'activités 2013 du Prodefa	15/07/2013	31/12/2013	€ 38 781	25 438 900 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 13/002	cogestion	Chambre Régionale d'Agriculture de la région de Sikasso	Mise en œuvre du programme commun d'activités 2013 du Prodefa	29/07/2013	31/12/2013	€ 18 328	12 022 220 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/001	cogestion	Direction Régionale du Génie Rural	Mise en œuvre des études techniques complémentaires de 10 sites aquacoles	29/01/2014	15/06/2014	€ 27 316	17 918 000 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 13/003	cogestion	Commune de Dogo	Atteinte de l'objectif de l'aménagement de la mare de Kondo	6/12/2013	31/05/2014	€ 49 802	32 667 707 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 13/004	cogestion	Commune de Kolondiéba	Atteinte de l'objectif de l'aménagement de la mare de Banankoro	6/12/2013	31/05/2014	€ 20 194	13 246 509 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 13/005	cogestion	Commune de Kolondiéba	Atteinte de l'objectif de l'aménagement de la mare de Koloni-Foulala	6/12/2013	31/05/2014	€ 57 927	37 997 490 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/003	cogestion	Direction Régionale du Génie Rural	Suivi construction 67 sites	31/03/2014	1/09/2014	€ 6 098	3 999 990 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/004	cogestion	Commune Rurale de Koloningué, Koutiala	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Molobala	7/05/2014	31/12/2014	€ 47 043	30 858 464 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/005	cogestion	Commune Rurale de Kouniana, Koutiala	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Kouniana	27/05/2014	31/12/2014	€ 94 967	62 294 398 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/006	cogestion	Commune Rurale de Sinkolo, Koutiala	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Sinkolo	8/05/2014	31/12/2014	€ 59 272	38 879 817 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/007	cogestion	Commune Rurale de Zangasso, Koutiala	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Zangasso	21/05/2014	31/12/2014	€ 66 911	43 890 975 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/008	cogestion	Commune Rurale de Konseguela, Koutiala	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Konseguela	6/05/2014	31/12/2014	€ 36 940	24 230 843 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/009	cogestion	IER	Activités de recherche	29/04/2014	31/12/2014	€ 16 510	10 830 000 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/010	cogestion	Chambre Régionale d'Agriculture de la région de Sikasso	Mise en œuvre du programme commun d'activités 2014 du Prodefa	19/06/2014	15/02/2015	€ 39 200	25 713 574 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/010	cogestion	Commune Rurale de Kafouziéla, Sikasso	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Kafouziéla	26/05/2014	31/12/2014	€ 117 844	77 300 686 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/011	cogestion	Commune Rurale de Finkolo Ganadougou, Sikasso	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Kadjila	11/06/2014	31/12/2014	€ 41 423	27 171 723 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/012	cogestion	Commune Rurale de Koury, Yorosso	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Koury	11/06/2014	31/12/2014	€ 103 273	67 742 637 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/013	cogestion	Commune Rurale de Yorosso	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Zandiéguéla	24/06/2014	31/12/2014	€ 74 029	48 559 801 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/014	cogestion	Commune Rurale de Ourikela, Yorosso	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Ourikela	24/06/2014	31/12/2014	€ 60 663	39 792 504 XOF	Clôturé

## 7 Accords d'exécution

Numéro de l'Accord	Modalité d'exécution	Nom du partenaire/ institution	Objet de l'Accord	Entrée en vigueur (date)	End date	Montant Total (€)	Montant en (devise locale)	Statut
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/015	cogestion	Commune Rurale de Menamba, Yorosso	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Yacrissoun	24/06/2014	31/12/2014	€ 102 417	67 181 471 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/017	cogestion	Commune Urbaine de Sikasso	Atteinte de l'objectif de la construction du marché à poisson de Wayerma 1	21/08/2014	31/12/2014	€ 86 801	56 938 008 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 14/018	cogestion	Direction Régionale de la Pêche	Mise en œuvre du programme commun d'activités 2014 du Prodefa	29/09/2014	15/02/2015	19 990	13 112 500 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/001	cogestion	Commune Rurale de Diou	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Korokoundougou	16/02/2015	31/12/2016	27 768	18 214 336 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/002	cogestion	Commune rurale de Zandieguela	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Zandieguela	6/03/2015	31/12/2015	103 273	67 742 637 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/003	cogestion	Commune Rurale de Koury, Yorosso	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Koury	6/03/2015	31/12/2015	74 029	48 559 801 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/004	cogestion	Commune rurale de Kafouziela	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Kafouziéla	9/03/2015	31/12/2015	117 844	77 300 686 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/005	cogestion	Commune rurale de Ourikela	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Ourikela	13/04/2015	31/03/2016	48 387	31 739 639 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/006	cogestion	Commune rurale de Minamba	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Yacrissoun	21/05/2015	31/03/2016	51 829	33 997 917 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/007	cogestion	Commune Rurale de Zangasso, Koutiala	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Zangasso	14/04/2015	31/03/2016	42 998	28 204 781 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/008	cogestion	Commune Rurale de Kouniana, Koutiala	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Kouniana	14/04/2015	31/03/2016	94 967	62 294 398 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/009	cogestion	Commune Rurale de Koloningué	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Molobala	14/04/2015	31/03/2016	27 768	18 214 336 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/010	cogestion	Commune rurale de Sinkolo	Atteinte de l'objectif de surcreusement de la mare de Sinkolo	14/04/2015	31/03/2016	26 325	17 267 930 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/011	cogestion	Direction Régionale de l'assainissement et du contrôle des Pollutions et des Nuisances (DRACPN) de Sikasso	Réalisation des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des aménagements de 5 sites aquacoles	13/04/2015	31/12/2015	4 397	2 884 390 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/012	cogestion	Direction Régionale de la Pêche	Mise en œuvre du programme commun d'activités 2015 du Prodefa	29/09/2014	31/03/2016	52 347	34 337 500 XOF	Clôturé
PRODEFA-MLI 09 031 11-AE 15/013	cogestion	L'Institut d'Economie Rurale de Sikasso	Réalisation des activités de recherche action dans le cadre du PRODEFA	5/06/2015	31/03/2016	19 252	12 628 500 XOF	Clôturé

## 8. Équipements

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
	<b>Bureau 01 Secrétariat</b>									
1	Bureau secrétaire avec tiroir	juin-11	175 000	267		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/01/B1/ RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/03/B1/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/04/B1/RE-11
1	Copieur canon IR 2525	juin-14	3 900 000	5 946	FWG50970	Cogestion	PRODEFA		Usagé	PRODEFA /EI/153/B1/CO-14
1	Router orange	août-11		0		Régie	PRODEFA		Bon	PRODEFA /TE/08/B1/CO-11
1	Téléphone Panasonic	sept-11	13 000	20		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /TE/11/B1/CO-11
1	Stabilisateur 1000 A	juin-11	45 917	70		Régie	PRODEFA		Bon	PRODEFA /AE/12/B1/CO-11
1	Stabilisateur 2000 A	juil-11	32 500	50		Cogestion	PRODEFA		Bon	PRODEFA /EI/13/B1/CO-11
1	Tablette pour téléphone	juin-11	25 000	38		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /EB/15/B1/ RE-11
1	Table pour imprimante et scanner	déc-11	40 000	61		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /AE/17/B1/CO-11
1	Bureau secrétaire avec tiroir	juin-11	17 500	267		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/54/B1/RE-11
1	Tableau d'affichage	juin-13	110 000	168		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /FB/138/B1/CO-13
1	Autocommutateur 6-16	avr-13	250 000			Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/139/B1/CO-13

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	ScannerHP Scanjet 5590	déc-14	240 000	366		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/144/B1/CO-14
1	Ordinateur portable	oct-14	475 000	724		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /EI/145/B1/Co-14
1	Fauteuil ministre	juin-14	150 000	229		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/148/B1/Co-14
1	Disque du externe 1000 GB	févr-13				Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/174/B1/RE-13
1	Onduleur TECH-COM 1550 VA	nov-17	160 000	244	541 705 500 174	Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/198/B1/CO-17
1	Ordinateur de bureau HP 280 G2 MT	nov-17	750 000	1 143	CNC634PFKR	Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/199/B1/CO-17
	<b>Bureau 02 Salle de réunion</b>									
1	Table de réunion	juin-11	450 000	686		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/18/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/19/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/20/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/21/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/22/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/23/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/24/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/25/B2/RE-11

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/26/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/27/B2/RE-11
1	Chaise en bois	juin-11				Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/28/B2/RE-11
1	Tableau à chevalier	sept-11	60 000	91		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /FB/30/B2/RE-11
	<b>Bureau 3 ATRA</b>									
1	Fauteuil Ministre	juin-11	200 000	305		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/33/B3/RE-11
1	Armoire de classement à 3 compartiments	juin-11	190 000	290		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/34/B3/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/36/B3/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/37/B3/RE-11
1	Bureau secrétaire	juin-11	175 000	267		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/40/B3/RE-11
1	Ordinateur portable TOSHIBA	juin-11	515 582	786	9A175405k	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/43/B3/RE-11
1	Téléphone Panatel	sept-11	13 000	20		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /TE/44/B3/CO-11
1	Imprimante	sept-14		0		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/147/B3/CO-14
1	Disque du externe 500 GB	févr-13		0		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /EB/173/B3/RE-13
1	Disque du externe 500 GB	oct-16	75 000	114		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /EB/178/B3/RE-16

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Ordinateur portable TOSHIBA	janv-17	750 000	1 143	YF078908C	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/179/B3/RE-17
	<b>Bureau 04 Responsable Suivi évaluation &amp; SIG</b>									
1	Bureau secrétaire avec tiroir	juin-11	175 000	267		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/46/B4/RE-11
1	Fauteuil demi ministre	juin-11	125 000	191		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/47/B5/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/49/B4/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/50/B4/RE-11
1	Ordinateur portable TOSHIBA	juin-11	515 582	786	9A119504K	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/51/B4/RE-11
1	Téléphone Panatel	sept-11	13 000	20		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /TE/53/B4/CO-11
1	Imprimante en couleur HP color Laser JET CP 1515	juin-11	272 878	416	220-240V-AC	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /EI/06/B1/RE-11
1	Armoire de classement à 2 compartiments	juin-11	145 000	221		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/35/B3/RE-11
1	Table pour ordinateur de bureau SIG	oct-12	35 000	53		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/128/B4/CO-12
1	Ordinateur SIG	oct-12	945 234	1 441	CZC201BJVN/ CNCD100x6J	Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/130/B4/CO-12
1	Fauteuil ministre	juin-14	150 000	229		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/148/B5/Co-14
1	Onduleur INTEX UPS	avr-14	140 000	213		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/149/B6/Co-14

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Vidéo projecteur	sept-14	300 000	457		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/146/B4/RE-14
1	Chaise visiteur luxe E03	avr-13	75 000	114		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/132/B4/RE-13
1	Ordinateur portable TOSHIBA	juin-11	515 582	786	9A119504K	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/38/B3/RE-11
1	Disque du externe 500 GB	févr-14				Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/174/B4/RE-14
1	Ordinateur portable TOSHIBA	janv-17	750 000	1 143	8F029670C	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/180/B4/RE-17
1	Onduleur TECH-COM 1550 VA	nov-17	160 000	244	541 705 500 220	Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/201/B4/RE-17
	<b>Bureau 05 Comptable</b>									
1	Bureau Ministre avec tiroir	mai-11	275 000	732		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/76/B7/RE-11
1	Fauteuil demi ministre	juin-11	125 000	191		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/55/B5/RE-11
1	Armoire de classement à 2 compartiments	juin-11	145 000	221		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/56/B5/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/57/B5/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/60/B5/RE-11
1	Téléphone Panatel	sept-11	13 000	20		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /TE/61/B5/CO-11
1	Imprimante Laser HP 2055	juin-11	275 502	420	CNCJ734343	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/68/B5/RE-11

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Ordinateur fixe écran 19 pouce	juin-11	534 605	815	XJ313A CN40480HDFC ZC10421G5	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/70/B5/RE-11
1	Table pour ordinateur fixe	déc-11	35 000	53		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /AE/127/B5/CO-11
1	Onduleur INTEX UPS	avr-14	140 000	213		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/150/B5/Co-14
1	Placars	avr-14	85 000	130		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/157/B5/Co-14
1	Ordinateur portable TOSHIBA	janv-17	750 000	1 143	YF025083C	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EI/181/B5/RE-17
1	Onduleur TECH-COM 1550 VA	nov-17	160 000	244	541 705 500 215	Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/202/B5/RE-17
	<b>Bureau 06 Responsable Administrative &amp; Financière</b>									
1	Bureau secrétaire	avr-13	225 000	343		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/134/B6/RE-13
1	Fauteuil Ministre	juin-11	200 000	732		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/63/B6/RE-11
1	Armoire de classement à 2 compartiments	juin-11	145 000	221		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/64/B6/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/65/B6/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/66/B6/RE-11
1	Ordinateur portable TOSHIBA	juin-11	534 605	815	9A260542K	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/67/B6/RE-11

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Table basse rectangulaire	juin-11	60 000	91		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/95/B6/RE-11
1	Téléphone Panatel	sept-11	13 000	20		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /TE/72/B6/CO-11
1	Coffre fort	juin-11	300 000	457		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/75/B6/RE-11
1	Armoire de classement à 3 compartiments	juin-11	190 000	290		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/48/B6/RE-11
1	Placars	avr-14	85 000	130		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/158/B6/Co-14
1	Ordinateur portable Dell latitude E5530 15"6	avr-13	539 492	822	10 118 986 417	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/137/B6/RE-13
1	Ensemble appareil topo complet	avr-13	690 000	1 052	L52911	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/140/B6/RE-13
1	Chaise visiteur luxe E03	avr-13	75 000	114		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/133/B6/RE-13
1	Vidéo camera SONY	nov-13	350 000	534		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/172/B6/RE-13
1	Disque du externe 500 GB	févr-13				Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /EB/173/B6/RE-14
1	Ordinateur portable TOSHIBA	janv-17	750 000	1 143	XF204013C	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/182/B6/RE-17
	Ordinateur portable TOSHIBA	janv-17	750 000	1 143	YF157999C	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Neuf	PRODEFA /EI/185/B6/RE-17
1	Imprimante HP 2035	nov-17	200 000	305	VNC4G51528	Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/199/B6/RE-17
	<b>Bureau 07 Coresponsable</b>									

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Bibliothèque vitrée	juin-11	225 000	343		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/78/B7/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/79/B7/RE-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000			Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/80/B7/RE-11
1	Ordinateur portable TOSHIBA	juin-11	515 582	786	9A270663K	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/81/B7/RE-11
1	Tablette pour téléphone	juin-11	25 000	38		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/83/B7/RE-11
1	Téléphone Panatel	sept-11	13 000	20		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /TE/84/B7/CO-11
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000			Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/88/B7/RE-11
1	Téléphone satellitaire	janv-13	795 000	1 212		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/141/B7/RE-13
1	Téléphone satellitaire	janv-13	795 000	1 212		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/142/B8/RE-13
1	Téléphone satellitaire	mai-13	876 851	1 337	35697802 – 111206 - 2	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/143/B7/RE-13
1	Disque dur externe 1000 GB	févr-14				Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/175/B7/RE-14
1	Ordinateur portable TOSHIBA	janv-17	750 000	1 143		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/183/B7/RE-17
	<b>Bureau 08 Responsable National</b>									
1	Bureau Ministre avec tiroir	juin-11	275 000	419		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/85/B8/RE-11
1	Bibliothèque vitrée	juin-11	225 000	343		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/87/B8/RE-11

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Chaise visiteur avec accoudoir	juin-11	45 000	69		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/AE/89/B8/RE-11
1	Fauteuil en bambou (gde banquette)	sept-11	70 000	107		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/AE/90/B8/CO-11
1	Fauteuil en bambou	sept-11					PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/AE/91/B8/CO-11
1	Fauteuil en bambou	sept-11					PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/AE/92/B8/CO-11
1	Ordinateur portable TOSHIBA	juin-11	515 582	786	9A120568K	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/93/B8/RE-11
1	Table basse rectangulaire	juin-11	60 000	91		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/95/B8/RE-11
1	Téléphone Panatel	sept-11	13 000	20		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /TE/96/B8/CO-11
1	Fauteuil ministre	juin-14	150 000	229		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/151/B8/RE-14
1	Ordinateur portable TOSHIBA	janv-17	750 000	1 143	3GO20158C	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/184/B8/RE-17
	<b>09 Cuisine</b>									
1	Bureau secrétaire	juin-11	175 000	267		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/32/B3/RE-11
1	Refrigerateur	juin-11	200 000	305		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/AE/97/B9/RE-11
1	Thermos	juin-11	22 500	34		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	usagé	PRODEFA/AE/101/B9/CO-11
1	Stabilisateur 1500 VA	déc-11	27 500	42		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EI/102/B9/RE-11
	<b>11 .Garage</b>						PRODEFA			

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Toyota HILUX Pickup 3122 CIT	juil-11	15 980 096	24 362	CH 3175	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/ER/106/B11/RE-11
1	Toyota HILUX Pickup 3123 CIT	juil-11	15 980 096	24 362	CH 3145	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/ER/107/B11/RE-11
1	Renault Megane 3291 CIT	sept-11	7 102 046	10 827	CH 77071	Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/ER/108/B11/RE-11
1	Groupe électrogène	oct-11	13 790 000	21 023		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/AE/109/B11/RE-11
	<b>12. DRP</b>									
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-070493	Régie	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/111/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-068694	Régie	SP/Koutiala	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/112/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069614	Régie	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/113/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-070484	Régie	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/114/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069538	Régie	SP/Sikasso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/115/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069605	Régie	SP/Sikasso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/116/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069615	Régie	SP/Sikasso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/117/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069608	Régie	SP/Kolondièba	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/118/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-068690	Régie	SP/Bougouni	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/119/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069597	Régie	SP/Sikasso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/120/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-070492	Régie	SP/Sikasso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/121/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069983	Régie	SP/Bougouni	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/122/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069602	Régie	SP/Kadiolo	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/123/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069607	Régie	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/124/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juil-11	1 863 575	2 841	DE02X-069577	Régie	SP/Yanfolila	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/125/B12/RE-11

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Moto DT YAMAHA	mai-11	1 951 000	2 974	DE02X-066986	Régie	SP/Koutiala	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/103/B10/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	mai-11	1 951 000	2 974	DE02X-066715	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/104/B10/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	mai-11	1 951 000	2 974	DE02X-066847	Régie	SP/Yanfolila	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/105/B12/RE-11
1	Hilux Pickup 3415 CIT	oct-11	14 926 794	22 756	CH 4832	Régie	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/110/B11/RE-11
1	Hilux Pickup 3416 CIT	oct-11	14 926 794	22 756	CH 4890	Régie	SP/Yanfolila	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/126/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juin-15	1 610 374	2 455	LTMUD2193F5 303412	Régie	SP/Yorosso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/166/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juin-15	1 610 374	2 455	LTMUD2190F5 303324	Régie	SP/Yanfolila	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/167/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	juin-15	1 610 374	2 455	LTMUD2194F5 303400	Régie	SP/Kadiolo	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/168/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	août-15	1 610 374	2 455	HMC-038393	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/169/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	août-15	1 610 374	2 455	HMC-038392	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/170/B12/RE-11
1	Moto DT YAMAHA	août-15	1 610 374	2 455	HMC-038391	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/171/B12/RE-11
1	Moto HONDA XL 125L	déc-16	1 443 105	2 200	LMTD2196E53 1 5836	Régie	SP/Sikasso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/185/B12/RE-11
1	Moto HONDA XL 125L	déc-16	1 443 105	2 200	LMTD2196E53 1 5855	Régie	SP/Sikasso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/186/B12/RE-11
1	Moto HONDA XL 125L	déc-16	1 443 105	2 200	LMTD2196E53 1 5985	Régie	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/187/B12/RE-11
1	Moto HONDA XL 125L	déc-16	1 443 105	2 200	LMTD2196E53 1 5987	Régie	SP/Yorosso	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/188/B12/RE-11
1	Moto HONDA XL 125L	déc-16	1 443 105	2 200	LMTD2196E53 1 5977	Régie	SP/Koutiala	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/189/B12/RE-11
1	Multimètre HQ40D avec 02 sondes	avr-17	1 117 423	1 704	1702000396	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/190/B12/RE-11
1	Multimètre HQ40D avec 02 sondes	avr-17	1 117 423	1 704	1702000399	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/191/B12/RE-11

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
1	Multimètre HQ40D avec 02 sondes	avr-17	1 117 423	1 704	1702000402	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/192/B12/RE-11
1	Multimètre HQ40D avec 02 sondes	avr-17	1 117 423	1 704	1702000403	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/193/B12/RE-11
1	Multimètre HQ40D avec 02 sondes	avr-17	1 117 423	1 704	1702000404	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/194/B12/RE-11
1	Multimètre HQ40D avec 02 sondes	avr-17	1 117 423	1 704	1702000406	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/195/B12/RE-11
1	Multimètre HQ40D avec 02 sondes	avr-17	1 117 423	1 704	1702000480	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/196/B12/RE-11
1	Multimètre HQ40D avec 02 sondes	avr-17	1 117 423	1 704	1702000482	Régie		DNP/DRP	Bon	PRODEFA/ER/197/B12/RE-11
1	Onduleur TECH-COM 1550 VA	nov-17	160 000	244	541705500173	Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/203/B12/CO-17
1	Ordinateur de bureau HP 280 G2 MT	nov-17	750 000	1 143	CZC7198LGG	Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EB/204/B12/CO-17
1	Imprimante CANON i-SENSYS	nov-17	325 000	495	WQR43512	Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/205/B12/CO-17
1	Stabilisateur BINATONE	nov-17	100 000	152		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /EI/206/B12/CO-17
	<b>13. Couloir</b>									
1	Table pour ordinateur fixe	déc-11	35 000	53		Cogestion	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA /AE/127/B5/CO-11
1	Bureaux secrétaire avec tiroir	juin-11	175 000	267		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Bon	PRODEFA/EB/62/B6/RE-11
	<b>DRP</b>									
9	Ordinateurs fixe LENOVO écran 19 pouce	oct-12	6 491 259	9 896		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	
15	Système de géopositionnement portables	janv-12	3 692 389	5 629		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	
15	Système de géopositionnement portables	mars-13	4 350 000	6 632		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
2	Ordinateur portable TOSHIBA Satellite Pro C 850-10N	oct-12	1 553 306	2 368		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	
1	Copieur canon IR 2025 et licence ordi	oct-12	1 056 327	1 610		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	
11	Ondulaire	oct-12	1 891 216	2 883		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	
2	Stabilisateur	oct-12	51 073	78		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	
2	Ordinateur fixe pour SIG	oct-12	1 890 468	2 882		Cogestion	DRP	DNP/DRP	Bon	
7	Imprimantes pour la DRP	déc-14	1 925 000	2 935		Régie	DRP	DNP/DRP	Bon	
	<b>Matériels CRA</b>									
2	Ordinateur fixe LENOVO écran 19 pouce	oct-12	1 442 502	2 199		Cogestion	CRA	CRA	Bon	
2	Ondulaire	oct-12	290 956	444		Cogestion	CRA	CRA	Bon	
2	Hauts parleurs Sentoni 450 Watts	oct-13	900 000	1 372		Cogestion	CRA	DNP/DRP	Bon	
2	Micros sans fil avec recepteurs	oct-13	110 000	168		Cogestion	CRA	CRA	Bon	
1	Amplificateur 5 core	oct-13	165 000	252		Cogestion	CRA	CRA	Bon	
4	Micros à table infrarouge	oct-13	890 000	1 357		Cogestion	CRA	CRA	Bon	
1	Rouleau de raccordement de haut parleur	oct-13	60 000	91		Cogestion	CRA	CRA	Bon	
1	Table de support	oct-13	65 000	99		Cogestion	CRA	CRA	Bon	
1	Ordinateur portable satellite et accessoires	sept-14	420 000	640		Cogestion	CRA	CRA	Bon	
2	Imprimantes	sept-14	550 000	838		Cogestion	CRA	CRA	Bon	

Qte	Désignation	Date d'acquisition	Montant CFA	Montant Euro	N° série/ Châssis	Mode fin.	Localisation	Affectation	Etat	Code
	<b>14. Magasin</b>									
1	Climatiseur sharp 2 CV	juin-11	410 000	625		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /EB/10/B1/RE-11
1	Climatiseur Sharp 2 CV	juin-11	410 000	625		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA /EB/29/B2/RE-11
1	Climatiseur Sharp 2 CV	juin-11	410 000	625		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/39/B3/RE-11
1	Climatiseur Sharp 2 CV	juin-11	410 000	625		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/52/B4/RE-11
1	Climatiseur Sharp 2 CV	juin-11	410 000	625		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/59/B5/RE-11
1	Climatiseur Sharp 2 CV	juin-11	410 000	625		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/69/B6/RE-11
1	Climatiseur Sharp 2 CV	juin-11	410 000	625		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/82/B7/RE-11
1	Climatiseur Sharp 2 CV	juin-11	410 000	625		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/94/B8/RE-11
1	Climatiseur split Samsung 2 CV	avr-13	290 000	442		Régie	PRODEFA	DNP/DRP	Usagé	PRODEFA/EB/135/B13/RE-13

## 9 Cadre logique original tiré du DTF

	Cadre logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
OG	La <b>sécurité alimentaire</b> et le <b>développement économique</b> de la région de Sikasso par la promotion des filières aquacoles sont améliorés durablement	A l'échelle d'une région, il est difficile d'appréhender et surtout de vérifier objectivement l'impact du projet. Il sera cependant intéressant dans le cadre du baseline et des évaluations à mi-parcours et finale de se pencher sur les données socio-économique et de sécurité alimentaire (PAM, FEWS-NET, FAO, CILSS) au niveau de la région de Sikasso.		
OS	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles, sont mises en place.	Les quantités de poisson produites par les mares, les plans d'eau et les piscicultures ont augmenté de manière significative et durable Le nombre d'opérateurs privés actifs dans la filière aquacole augmente Les acteurs de la filière, en particulier les producteurs, améliorent leurs revenus	Base line Rapport d'évaluation interne du projet Statistique de la DRP au niveau des captures et des marchés. Rapport des enquêtes socio-économiques dans le cadre du suivi/évaluation interne.	La pluviométrie dans la région de Sikasso reste sensiblement la même que les 10 dernières années. La volonté de l'État de développer le secteur aquacole est maintenue
R1	Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive	La superficie mise en valeur pour l'aquaculture extensive a augmenté de manière significative Les rendements par ha augmentent	Base line, évaluation interne du projet. Rapports des PDESC Document de gestion comptable des comités de gestion des mares et plans d'eau Rapports des AP et SLP	Les parties prenantes dans la gestion des mares et plans d'eau s'accordent sur leurs modes de gestion Les communes trouvent les ressources propres pour financer leur contrepartie Les ressources humaines minimales sont déployées au niveau de la DRP
R2	Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive	Nombre d'opérateurs intervenant dans la filière Le degré de satisfaction des opérateurs Les opérateurs dans la filière améliorent leur accès au crédit	Rapport d'activité de la CRA. Suivi des opérateurs dans la filière Base line évaluation interne et rapport du projet Statistique de la DRP au niveau des captures et des marchés. Rapport du comité de crédit	Le projet et la CRA opèrent un mauvais casting des opérateurs privés Un minimum d'opérateurs privés désire s'investir

## 9 Cadre logique original tiré du DTF

	Cadre logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
R3	La filière est renforcée en terme de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs	Les institutions de soutien sont professionnalisées et opérationnelles Les cadres de concertation jouent pleinement leurs rôles Un cadre rassemblant les intervenants de la filière aquacole est fonctionnel	Rapport de l'enquête de satisfaction des institutions de soutien et des bénéficiaires Rapport d'évaluation interne et externe PV des réunions des coopératives, des associations faitières, de l'interprofessionnelle. Rapport d'activité de la CRA	Les opérateurs économiques éprouvent la nécessité de se structurer Les acteurs de la filière trouvent un intérêt à une meilleure articulation
R4	La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée	Un SIG sur la région de Sikasso existe et permet d'accéder aux informations géographiques et une base de données sur la filière aquacole est fonctionnelle Supports didactiques existent et la diffusion de l'information est pertinente et effective Des innovations issues du programme de recherche-action sont diffusées et apportent des plus-values aux acteurs de la filière	CD-Rom, base de données, back-up Rapport d'activités de la DRP/DNP Brochures techniques et de vulgarisation, posters, vidéo Rapport des enquêtes socio-économiques dans le cadre du suivi/évaluation interne Rapports techniques, mémoires, thèses, publications	Les documents de vulgarisation répondent aux attentes des bénéficiaires. Le projet identifie des privés qui collaborent au programme d'appui à l'innovation et recherche-action. Les infrastructures de l'ODRS sont fonctionnelles pour y réaliser des essais et des recherches-action.



	Logique interne	Moyens	Budget
A01.01	Actions de pisciculture artisanale communale	Protocole de collaboration sera établi avec le PACT/GTZ Convention est signée entre la commune et le projet Investissements de départ (viviers et empoissonnement)	93.000 €
A01.02	Renforcement des capacités techniques des acteurs et accompagnement des structures de gestion des sites aménagés	Contrat de service pour l'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Contrat de service pour les formations en gestion/organisation	360.000 €
A01.03	Etudes de faisabilité socio-économique, environnementale et technique des 40 sites identifiés	Contrat de service avec un bureau d'étude et de contrôle Organisation d'un atelier de validation	334.500 €
A01.04	Aménagement des sites favorables identifiés	Convention avec AGETIER Convention entre les Collectivités (Cercle) et AGETIER	1.547.500 €
A02.01	Identification des promoteurs privés (production aquacole intensive, production d'alevins, commercialisation, transformation et production d'aliments aquacoles,...)	Assistance technique internationale et nationale Collaboration avec CRA Prestataires privés	25.000 €
A02.02	Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique par porteur de projet	Contrat de service pour l'accompagnement des porteurs de projet Évaluation du prestataire par la CRA en collaboration avec l'UAC	50.000 €
A02.03	Mise en place des fonds d'appui	Convention avec un organisme de crédit Convention tri-partite bénéficiaire-IMF-UAC pour chaque	302.000 €

	Logique interne	Moyens	Budget
		crédit	
A02.04	Appui/conseils en installation, gestion technique et financière	Contrat de service pour l'appui/conseil en gestion	56.000 €
A 03 01	Appui à la DRP et services dans l'exercice de ses missions	Véhicules et équipements Mise en œuvre du plan de formation	118.100 €
A 03 02	Appui à la CRA	Véhicules et équipements Mise en œuvre du plan de formation	44.800 €
A 03 03	Appuis aux collectivités territoriales	Budget pour organisations de concertations	21.000 €
A03.04	Emergence d'une offre de services professionnels	Organisation de formations, élaboration de manuels, échanges et bourses	28.400 €
A04.01	Etablissement de référentiels technico-économiques adaptés pour l'aquaculture extensive, intensive et pour les activités économiques de la filière	Convention avec l'IER et/ou Université et/ou prestataires	40.000 €
A04.02	Etablissement d'une base de données géographiques (SIG) sur l'ensemble de la région des sites aménageables au niveau de la pisciculture extensive	Formation théorique et pratique des agents de terrain	64.000 €
A04.03	Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de traitement des données	Formation théorique et pratique des agents de terrain	45.500 €
A04.04	Elaboration d'un plan de communication sur la promotion de la filière aquacole	Protocole de collaboration établi avec le PACT/GTZ pour la mise en commun de ressources pour l'édition de manuel	75.000 €

	Logique interne	Moyens	Budget
		de référence ou de vulgarisation Contrat de service pour développer un plan de communication	
A04.05	Développement d'un programme de recherche-action autour d'innovations et d'améliorations de la filière aquacole	Protocole de collaboration établi avec le PACT/GTZ Convention IER-DRP-CTB et IER-DRP-ODRS-CTB	434.674 €

## 2 Matrice de monitoring complète

Le tableau suivant indique la dernière version (intégrale) de la matrice de monitoring de l'intervention

**Objectif globale : La sécurité alimentaire et le développement économique de la Région de Sikasso sont améliorés durablement**

Indicateurs de l'objectif spécifique du PRODEFA		Valeur 'Baseline' (2013)	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (Finaux)
<b>IOV1</b>	L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 160 tonnes de poisson pour l'année 2017 dans la région de Sikasso	1,23	2,3	25,31	77,69	132,04	148,70	185,98
<b>IOV2</b>	La quantité de poisson par an issue de la pisciculture extensive et mise à disposition des villageois atteint 145 tonnes pour 2017	1,23	2,3	23,46	72,38	123,43	141,22	158,98
<b>IOV3</b>	Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2017	698	756	748	804	695	838	898,8
<b>IOV4</b>	La pisciculture intensive atteint une production annuelle	3,81	3,95	2,19	17,86	25,38	20,18	53,6

	de 30 Tonnes de poisson pour l'année 2017 dans la région de Sikasso.							
<b>IOV5</b>	Les pisciculteurs privés de la région de Sikasso augmentent leur chiffre d'affaires global et moyen issus de la pisciculture entre 2011 et 2017.	Pas de données CA : 4 755 850 FCFA	Pas de données CA : 9 932 450 FCFA	R : 17 100 989 FCFA CA : 33 772410 FCFA	R : 22 180 722 FCFA CA : 66 542 167 FCFA	R 16 748 091 FCFA CA :27 653 950	R :20 599 880FCFA CA :48 088 145	R ;20 683 500 FCFA CA ;116 469 500

**Objectif spécifique du projet : Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.**

**Résultat 1 : Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive.**

Indicateurs du résultat 1		Valeur 'Baseline' (2013)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>IOV6</b>	Les plans d'eau communautaires accompagnés par le PRODEFA atteignent une production annuelle d'au moins 145 tonnes de poisson pour l'année 2017.	0	0,27	19,91	75,62	129,67	139,6	136,09
<b>IOV7</b>	L'appui du PRODEFA conduit à l'empoissonnement de 230 plans d'eau communautaires d'ici à 2017.	5	47	67	55+21	13+2	8	29 Total 224
<b>IOV8</b>	L'appui du PRODEFA conduit à l'aménagement ou la réhabilitation de 15 sites aquacoles avec mise en œuvre effective de 100% des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Les comités de gestion de ces sites incluent au moins un jeune et au moins une femme.	0	0	0	5	10	0	0 Total 15

**Résultat 2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive.**

Indicateurs du résultat 2 :		Valeur 'Baseline' (2013)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>IOV9</b>	Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 30 tonnes de poisson par an d'ici à 2017.	pas de pisciculteurs appuyés par PRODEFA	0,7	1,21	3,62	23,18	20,18	53,6
<b>IOV10</b>	Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA atteignent un rendement moyen annuel en poisson frais d'au moins 6,5 T/ha d'ici à 2017.	pas de pisciculteurs appuyés par PRODEFA	1,24	0,70	4,19	6,07	6,08	6,7

<b>IOV11</b>	Les pisciculteurs accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 300 000 alevins par an d'ici à 2017.	pas de pisciculteurs appuyés par PRODEFA	24 470	251 513	534 157	297 398	213 336	426 650
<b>IOV12</b>	Le fonds d'appui du PRODEFA atteint un taux d'utilisation d'au moins 100 % d'ici à 2017, intègre parmi les bénéficiaires les différents acteurs de la filière (pisciculteurs, constructeurs d'étangs, artisans, transformateurs-commerçants, bureaux d'appui-conseil) dont des femmes et des jeunes.	0%	0%	0%	12%	87%	88%	97%

**Résultat 3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs**

Indicateurs du résultat 3 :		Valeur 'Baseline' (2013)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>IOV13</b>	Les agents de la DRP atteignent au moins 300 visites de terrain par trimestre auprès de pisciculteurs privés et des sites communautaires pour du conseil technique d'ici à 2017.	Pas de données	0	38	123	211	187	270
<b>IOV14</b>	La CRA avec l'appui du PRODEFA organise une réunion des cadres de concertation au niveau régional et au niveau local au moins une fois par an et intègre des femmes et des jeunes à ces réunions.	0	0	4	11	0	0	0
<b>IOV15</b>	Les modules de formations organisées par le PRODEFA touchent annuellement tous les types de métiers (pisciculture, construction d'étang, artisanats-construction de matériel, transformation-commerce, conseil) intervenant en appui à la filière piscicole, dont des femmes et des jeunes.	0	86 j de formation, 119 participants dont 14 femmes (ni artisans ni transformatrices)	140 j de formation, 349 participants dont 26 femmes et 127 jeunes	32 jrs de formation, 88 participants et 31 jeunes	51 jrs de formation, 224 participants (63 f/161h) dont 98 jeunes	89 jrs de formation, 124 participants dont 16 femmes et 50 jeunes	12j de formation, 35 participants pour CGS et pour Koloni Foulala ( 9 F et 26 H

**Résultat 4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée**

Tableau de bord IOV Résultat 4 : suivi-évaluation et capitalisation du PRODEFA		Valeur 'Baseline' (2013)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>IOV16</b>	Un système d'information (BDD et SIG) sur la pisciculture dans la région de Sikasso existe fin 2013 et est mis à jour annuellement.	Pas de BDD Pas de SIG	Pas de BDD SIG existant	BDD et SIG existants	BDD et SIG existants	1	1 actualisé 2016	1 actualisation pour 2017
<b>IOV17</b>	Un plan de capitalisation des connaissances et expériences sur les référentiels technico-économique de la pisciculture dans la région de Sikasso est mis en place début 2014 et est mis en œuvre pour 2017.	Pas de plan de capitalisation	1	Essais divers et collecte des données en cours	1			
<b>IOV18</b>	Le PRODEFA diffuse d'ici 2017 au moins 3 innovations techniques ou technologiques validées, notamment sur le critère d'impact environnemental, dans le cadre du programme de recherche-action.	0	0	0	0	0	0	3

## 7 Outils et produits

Mentionnez, dans cette annexe, tout matériel disponible sur les effets de l'intervention ou toute expérience engrangée en appliquant des méthodes ou outils spécifiques.

- Publications (scientifiques)
- Rapports de capitalisation
- Matériel audiovisuel
- Autres ressources
- Approche/système M&E
- Méthodologies

Les documents techniques suivants sont disponibles à la DRP de Sikasso :

- Fiche technique sur la reproduction artisanale des Silures (Clarias) ;
- Document sur la reproduction artisanale des Silures (Clarias) ;
- Cahier de l'apprenant sur l'avi-pisciculture.
- Pisciculture semi intensive en étang, 1<sup>ère</sup> partie (en français) ;
- Pisciculture semi intensive en étang, 2<sup>ème</sup> partie (en français) ;
- Elevage de Tilapias mono sexe ;
- Pisciculture semi intensive en étang, 1<sup>ère</sup> partie (en bamanan) ;
- Pisciculture semi intensive en étang, 2<sup>ème</sup> partie (en bamanan) ;
- Contrôle de la fertilisation ;
- Calendrier alterné de production des Tilapias ;
- Avi-pisculture : la construction d'un poulailler sur pilotis.

Un (1) Référentiel technico-financier est disponible mais doit être complété avec de données réelles du terrain